

BILAN D'ACTIVITÉ 2022



SOMMAIRE

01 La structure et les personnes	3
02 Le bilan financier	5
03 La gestion des espaces naturels littoraux	6
3-1 Le territoire d'intervention du SyMEL	6
3-2 Les plans de gestion	8
3-3 Les faits marquants	11
3.3.1 Appels à projets	14
3.3.2 Gestion adaptative du littoral	16
3.3.3 Les travaux d'aménagements et d'entretien des sites	18
3.3.4 L'accueil du public et la surveillance	34
3.3.5 Les études et les suivis	35
3.3.6 La gestion agricole et cynégétique	41
04 La communication et la sensibilisation	43
05 Les partenariats	47



01 | La structure et les personnes

LA STRUCTURE

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) a été créé par le Conseil départemental de la Manche qui apporte un soutien financier important aux actions du SyMEL au titre de sa politique de préservation des espaces littoraux et de leurs biodiversités.

Cette politique est reconnue à l'échelle nationale, et favorable à la préservation d'un cadre de vie apprécié par les résidents et visiteurs, elle est aussi facteur d'attractivité de notre territoire.

Les intercommunalités littorales et la commune de La Hague adhérentes du SyMEL y apportent aussi leur soutien financier.

L'INSTANCE DECISIONNELLE (au 31 décembre 2022)

Le SyMEL est un syndicat mixte ouvert administré par un comité syndical composé de délégués élus par les organes délibérants des collectivités membres :

- le conseil départemental est représenté par :
 - 10 élus titulaires dont 1 représentant assure la présidence du SyMEL
 - 5 élus suppléants
- les communautés de communes littorales et la commune de la Hague :
 - 11 délégués titulaires
 - 11 délégués suppléants

Des membres consultatifs sont associés aux réunions du Comité : le Directeur Général des Services du Département de la Manche, le délégué de rivages Normandie du Conservatoire du littoral, Manche Développement représentée par le Président de la Chambre d'Agriculture, le Payeur Départemental (comptable-receveur du SyMEL), le Service Mutualisation des fonctions supports de syndicats mixtes satellites du conseil départemental.

Suite aux élections du Conseil départemental des 20 et 27 juin 2021, de nouveaux élus ont été désignés pour siéger au sein du SyMEL.

Le SyMEL assure la gestion des espaces naturels littoraux, propriété du Département, du Conservatoire du littoral ou mis à sa disposition, sur les territoires des EPCI littoraux de la Manche.

Le SyMEL a pour objectifs d'y préserver, conserver les équilibres écologiques et le paysage tout en favorisant le maintien et le développement des activités traditionnelles des sites (agriculture, chasse...) dans le respect de la biodiversité et des équilibres des sites.

Madame Valérie NOUVEL a été réélue Présidente du SyMEL le 13 septembre 2021.

M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental - Canton Granville - 1^{er} Vice-Président élu le 13 septembre 2021

M. Edouard MABIRE, conseiller communautaire - Communauté d'Agglomération Le Cotentin - 2^e Vice-Président élu le 14 octobre 2020

La liste des membres du bureau est actualisée comme suit :

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale Canton Agon-Coutainville

M. Guy CLOSET, Délégué titulaire - Communauté de communes Côte Ouest Centre-Manche

M. Daniel DENIS, conseiller départemental - Canton Val de Saire

Mme Sophie JULIEN-FARCIS, Déléguée titulaire - Communauté de communes Granville Terre et Mer

M. Louis TEYSSIER, Déléguée titulaire - Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage

Mme Marie LAPPREND, Déléguée titulaire - Commune de La Hague

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

TITULAIRES (10)	SUPPLÉANTS (5)
Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS - Agon-Coutainville	Mme Frédérique BOURY - Les Pieux
M. Daniel DENIS - Val de Saire	Mme Christèle CASTELEIN - Valognes
M. Benoît FIDELIN - Les Pieux	M. André DENOT - Pontorson
M. Jean-Marc FRIGOUT - La Hague	M. Grégory GALBADON - Coutances
Mme Dany LEDOUX - Quetteville sur Sienne	Mme Françoise LEROSIGNOL - Bricquebec
Mme Brigitte LEGER-LEPAYSANT - Val de Saire	
Mme Martine LEMOINE - Villedieu-les-Poêles	
M. Thierry LETOUZE - Cherbourg-en-Cotentin	
Mme Valérie NOUVEL - Présidente élue 13/09/2021 - Pontorson	
M. Yvan TAILLEBOIS - 1 ^{er} Vice-Président élu 13/09/2021 - Granville	

DÉLÉGUÉS DES INTERCOMMUNALITÉS ET COMMUNE (11)

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Communauté de communes de La Baie du Cotentin	Mme LEBARBENCHON Chyslène	M. Michel HAIZE
Communauté d'agglomération du Cotentin	M. LECHATREUX Jean-René	M. BOUILLON Jean-Michel
	M. LETERRIER Richard	Mme BELLIOU-DELACOUR Nicole
	M. MABIRE Edouard 2 ^e Vice-Président élu 14/10/2020	Mme THOMINET Odile
Commune nouvelle de la Hague	Mme LAPPREND Marie	M. MERCIER Philippe
Communauté de Communes Côte Ouest Centre-Manche	Mme BROCHARD Michèle	Mme MAUBE Stéphanie
	M. CLOSET Guy	Mme LEFORESTIER Noëlle
Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage	M. TEYSSIER Louis	Mme GOSSELIN Béatrice
	M. HEURTAUX Jean-Claude	M. QUESNEL Bruno
Communauté de Communes Granville, Terre et Mer	Mme JULIEN-FARCIS Sophie	Mme GRANDET Florence
Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie	M. BICHON Vincent	M. GUERLAVALAIS David

L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE EN 2022

La direction du SyMEL est assurée par M. Saïd EL MANKOUCH, directeur de la Gestion de l'Espace et Ressources Naturelles du Département mis à disposition du SyMEL.

1 responsable technique à Saint-Lô ; M. Pierrick LIZOT assure depuis le 1^{er} juillet 2020, l'encadrement de l'équipe technique composée de :

5 agents aux missions transversales, basés à Saint-Lô à la Maison du Département.

- Bénédicte GUILLOTTE : technicienne agri-environnement, jusqu'au 31 mars 2022
- Léa BLONDEAU : technicienne agri-environnement depuis le 01 septembre 2022
- Eric NEUVILLE : technicien chargé des chantiers pédagogiques et parc de matériel, garde du littoral du havre de Surville
- Tanguy PAIN : technicien de gestion et suivis naturalistes et volets cynégétiques
- Aurélie HAMELIN, chargée de projets Restauration de la biodiversité littorale

12 gardes du littoral répartis en 8 antennes (secteurs)

- Amélie SANSON, à Carentan : (Côte Est – Baie des Veys)
- William ARDLEY, Ludivine GABET à Saint-Pierre-Eglise (Val de Saire)
- Christelle BONNISSENT (à mi-temps depuis le 1/07/2022), Sébastien HOUILLIER, Hugo LECLERC : à Beaumont-Hague (La Hague) arrivé le 02/12/2022
- Yann MOUCHEL à Barneville-Carteret (Côte des Isles)
- Antony HANNOK à Lessay (Côte Ouest – Centre Manche)
- Stéphane LEMIERE à Agon-Coutainville (Côte Ouest – Sud Manche)
- Rodolphe BION à Vains (Baie du Mont-Saint-Michel)
- Frédéric CHEVALLIER et Jean GIRARD à Chausey (Archipel de Chausey)

Les gardes du littoral assurent des missions d'animation locale, de travaux de gestion et d'aménagements, d'entretien et de suivis de travaux, de surveillance, de réalisation d'études, de suivis naturalistes, d'accueil du public.

Un **service mutualisé** au sein de l'administration départementale assure pour 6 organismes satellites du conseil départemental, dont le SyMEL, le suivi administratif et financier, l'organisation administrative, le secrétariat et la communication.

La gestion administrative du personnel est assurée pour le compte du SyMEL par la direction des ressources humaines du conseil départemental.

Siège administratif à Saint-Lô

Le siège administratif du SyMEL est à la Maison du Département à Saint-Lô, propriété du Conseil départemental, par convention de mise à disposition de locaux, renouvelée en 2022 pour une durée de 6 ans.

Vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements :
Contacter le SyMEL au **02 33 05 98 83** ou symel@manche.fr
ou consulter son site internet : www.symel.fr

En 2022 :

Ont rejoint le SyMEL

- Léa BLONDEAU, Technicienne agri-environnement, depuis le 1^{er} septembre 2022
- Hugo LECLERC, Garde du littoral La Hague / Portbail-sur-Mer, depuis le 2 décembre 2022

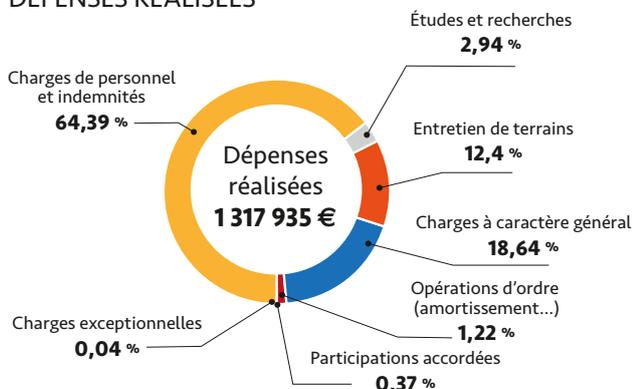
Ont quitté le SyMEL

- Marine BEAUMEL, CDD de 4 mois jusqu'à fin janvier 2022 en appui à la Technicienne agri-environnement
- Bénédicte GUILLOTTE, Technicienne agri-environnement, le 31 mars 2022

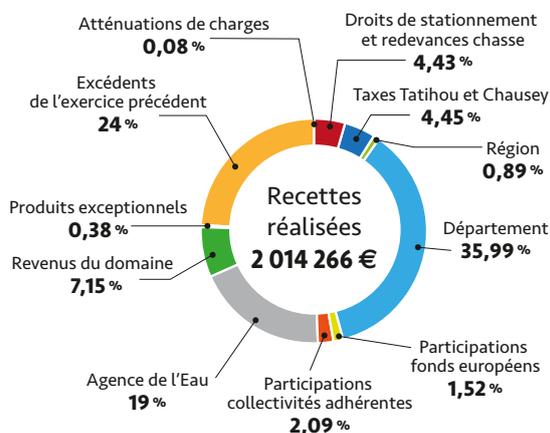
02 | Le bilan financier

FONCTIONNEMENT 2022

DÉPENSES RÉALISÉES

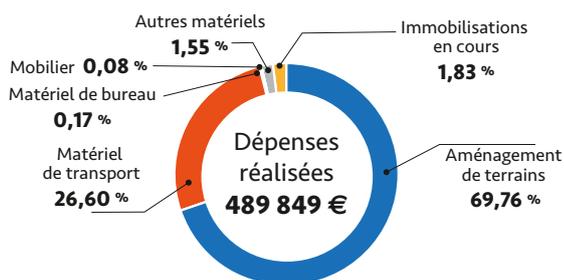


RECETTES RÉALISÉES

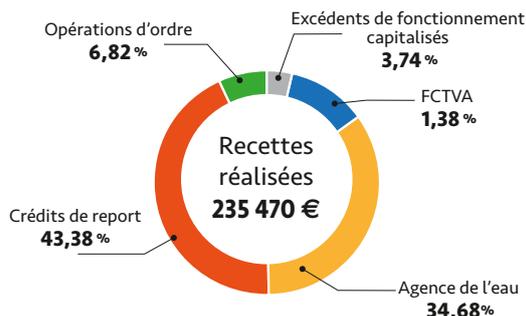


INVESTISSEMENTS 2022

DÉPENSES RÉALISÉES

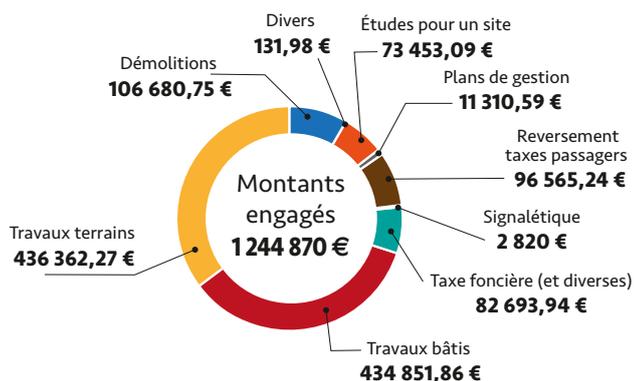


RECETTES RÉALISÉES



INVESTISSEMENT DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL, PROPRIÉTAIRE

Le Conservatoire du littoral investit dans la Manche, sur ses propriétés. Le montant engagé en investissement pour l'année 2022 s'élève à **1 244 870 €** et se répartit comme suit :



LES FINANCEURS



Financement de projets :

« **MobBiodiv'Restauration** » : le SyMEL est lauréat de la seconde session en 2021 de l'appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), avec la mobilisation de fonds du Plan France Relance.



03 | La gestion des espaces naturels littoraux

03 | 1 Le territoire d'intervention du SyMEL

Le SyMEL intervient sur 40 sites constitués d'espaces naturels littoraux de la Manche sur une surface de **5 411 hectares de domaine terrestre et 5 000 hectares de Domaine Public Maritime (DPM)**.

Les nouvelles surfaces acquises au cours de l'année 2022 correspondent à des acquisitions réalisées par le Conservatoire du littoral et le Département de la Manche.

DES OUTILS FONCIERS EN CONSTANTE ÉVOLUTION POUR ASSURER LA PROTECTION DU LITTORAL DE LA MANCHE

Le Conservatoire du littoral poursuit, en concertation avec les collectivités locales, sa politique foncière en vue de protéger les sites littoraux dans la Manche. Le SyMEL accompagne le Conservatoire dans cette politique et la définition des différents périmètres. Trois sites sont concernés par des évolutions avec :

- L'extension du périmètre d'intervention du site du havre de Regnéville : cette extension s'étend sur 12 ha et permet de compléter la protection autour du havre de la Sienne.
- La mise en place d'un nouveau site d'intervention sur le site du Mont Manet : ce site offre un point de vue unique sur le Mont-Saint-Michel et sa baie. La création de ce périmètre d'intervention permettra au Conservatoire du littoral d'intervenir pour la protection de ce promontoire naturel de la commune de Genêts.
- La création de la zone de préemption du site des Vertes Fosses : le Conservatoire du littoral a mis en place une zone de préemption sur 134 ha sur les communes de Surtainville et du Rozel. Cette zone de préemption permet au Conservatoire de devenir prioritaire pour l'acquisition sur ce site aux enjeux de préservation du massif dunaire.

Ces créations et extensions de périmètres ont été validées par les Élus du comité syndical du SyMEL

LE FONCIER EN CHIFFRES CLÉS EN 2022

PROPRIÉTÉS
DU CONSERVATOIRE
DU LITTORAL
(hors réserves naturelles nationales)

4 170 ha
gérés par le Symel

PARCELLES GÉRÉES
SOUS SERVITUDE DE PROTECTION
DU CONSERVATOIRE

893 ha

ATTRIBUTIONS DU DPM
AU CONSERVATOIRE

5 000 ha sur l'archipel
de Chausey

PROPRIÉTÉS DU DÉPARTEMENT
DE LA MANCHE

348 ha



HAGUE

-  Falaises du Mur Blanc
-  Pointe de Jardeheu
-  Anse St Martin
-  Pointe de la Hague

VAL DE SAIRE

-  Pointe du Brick
-  Pointe de la Loge
-  Marais de Réthoville
-  Etang de Gattemare

CÔTE DES ISLES

-  Les Vertes Fosses
-  Cap du Rozel
-  Dunes d'Hatainville
-  Flèche de Barneville
-  Cap de Carteret
-  Dunes de St Jean à Portbail
-  Prés de l'Olonde
-  Dunes de Lindbergh
-  Havre de Portbail
-  Havre de Surville

CÔTE EST DU COTENTIN

-  Ile de Tatihou
-  Utah Beach
-  Beauguillot
-  Les Veys

CENTRE MANCHE

-  Havre de Lessay
-  Landes de Lessay
-  Dunes de Pirou Nord
-  Dunes de Pirou Sud
-  Havre de Geffosses
-  Dunes d'Anneville-sur-mer et de Gouville-sur-mer

SUD MANCHE

-  Havre de Regnéville
-  Pointe d'Agon
-  Regnéville
-  Prés de la Sienne
-  Dunes et Marais d'Annoville
-  Havre de la Vanlée
-  Dunes de Bréville

CHAUSEY

-  Iles Chausey

BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

-  Mare de Bouillon
-  Pointe de Champeaux
-  Prés de l'Hopital
-  Dunes de Dragey
-  Pointe du Grouin du Sud
-  Ilot de Tombelaine
-  Bois d'Ardennes

-  Site du Conservatoire du littoral
-  Site du Département de la Manche
-  Antenne du Symel
-  Site géré par le Symel
-  Parc naturel régional des marais du cotentin et du Bessin

LÉGENDE

-  Sites gérés par le SYMEL
-  Communauté de communes (CDC) et les limites de villes

0 10 20 km

Sources : BRTE, IGN, INSEE, IRI, 2017, GEGE, LA * © IGN 2010, CD50, SYMEL
Réalisation : DUS/JLD - Mars 2018

03 | 2 Les plans de gestion et les comités de gestion

À partir d'une expertise partagée au sein d'un comité de gestion qui réunit les acteurs du territoire, le plan de gestion définit les objectifs et les orientations selon lesquelles le site doit être géré.

Le plan de gestion d'une durée de 10 ans est généralement décliné en plans opérationnels qui couvrent une période de 3 ans. **Chaque plan de gestion est soumis à la validation du Comité syndical du SyMEL.**

Le plan opérationnel permet de définir les actions à mener en fonction des contraintes et des moyens budgétaires et humains.

Le Document Unique de Gestion réunit, dans un même document, deux démarches environnementales menées sur le territoire du site naturel concerné : celle de Natura 2000 et celle du Conservatoire du Littoral (CdL).

Plusieurs réunions de comités de gestion ont été organisées au cours de l'année 2022 :

- le 26 janvier : site de la lande du Camp (Lessay)
- le 28 février site des dunes de la Hague (Vauville)
- le 29 mars site des Vertes Fosses (Surtainville)
- le 11 mai : site de l'archipel de Chausey (Granville)
- le 7 décembre : site de l'îlot de Tombelaine (Genêts)

LES PLANS DE GESTION 2022-2026 :

	2022	2023	2024	2025	2026	Durée couverte
235 - LES VEYS (Pointe de Brévands)						2005-2009
394 - BEAUGUILLOT (Polder de Ste-Marie-du-Mont)						-
205 - UTAH-BEACH						2002-2006
266 - ILE DE TATIHOUE						2011-2020
154 - ETANG DE GATTEMARE						2018-2028
272 - MARAIS DE RETHOVILLE						
247 - POINTE DE LA LOGE						
226 - POINTE DU BRICK / Tocqueboeuf						
226 - POINTE DU BRICK / Landes de Fermanville						
269 - FALAISES DU MUR BLANC						
268 - POINTE DE JARDEHEU						2009-2019
203 - POINTE DE LA HAGUE						2009-2019
215 - NEZ DE JOBOURG						2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (landes de Vauville uniquement)						2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (Bois de Beaumont uniquement)						2010-2020
313 - DUNES DE L'ANSE DE VAUVILLE (dunes de la Hague)						2017-2022
CAP DE CARTERET						2018-2028
DUNES DE ST-JEAN-DE-LA-RIVIERE, ST-GEORGES-DE-LA-RIVIERE ET PORTBAIL						2017-2027
029 - LES VERTES FOSSES - CAP DU ROZEL						2020-2029
058 - DUNES D'HATAINVILLE						
041 - DUNES DE LINDBERGH						
006 - HAVRE DE SURVILLE						
290 - HAVRE DE LESSAY						2004-2010
419 - LANDES DE LESSAY (lande du Camp)						2021-2031
DUNES DE PIROU						2012-2021
458 - HAVRE DE GEFFOSSES (Geffosses)						-
DUNES D'ANNEVILLE ET GOUVILLE-SUR MER						2012-2021
187 - POINTE D'AGON						2006-2010
342 - DUNES D'ANNOVILLE						-
316 - HAVRE DE LA VANLEE (Lingreville)						2011-2021
413 - DUNES DE BREVILLE (Bréville)						2004-2009
LES PRES DE LA SIENNE						2003-2006
422 - ÎLES CHAUSEY						2009-2012
486 - FALAISES DECHAMPEAUX						2011-2020
263 - DUNES DE DRAGEY						2016-2020
263 - DUNES DE DRAGEY						2011-2020
866 - ÎLOT DE TOMBELAINE						2011-2020
320 - POINTE DU GROUIN DU SUD						2011-2020
585 - PRÉS DE L'HOPITAL						2020-2022
623 - MARE DE BOUILLON						2015-2025
BOIS D'ARDENNES (plan d'aménagement forestier)						2017-2036

Plan de gestion prop CdL
 Plan opérationnel prop CdL
 Plan de gestion prop CGAL
 Document unique pour plusieurs sites
 Année d'exécution

Le **document unique de gestion des sites de la Côte Ouest du Cotentin** d'une superficie totale de 2160 hectares a été validé par le Comité syndical du SyMEL le 19 janvier 2022. Il couvre les 5 périmètres d'intervention suivants :

- Les Vertes fosses / Cap du Rozel
- Les dunes d'Hatainville
- Les dunes de Lindbergh / Havre de Portbail
- Le Havre de Surville
- Le secteur des Tourelles à Saint Germain-sur-Ay et Bretteville-sur-Ay

Le document unique de gestion regroupe 3 grands enjeux déclinés en 9 objectifs et 55 mesures de gestion sur 10 ans :

- La préservation de l'intérêt écologique du site
- La préservation des intérêts paysager, historique et culturel du site
- Le partage de l'espace dans le respect de l'intégrité des patrimoines

ÉVALUATION DU PLAN DE GESTION DES DUNES D'HATAINVILLE

2022 est une année à la fois singulière, mais marquée par 6 mois d'évaluation du plan de gestion des dunes d'Hatainville qui avait été écrit en 2006 par les gardes du littoral de la Côte des Isles. Le travail réalisé en 2022 par Blandine Florand, stagiaire en Master2 EcoCaen, a mobilisé le garde gestionnaire durant cette période avec un retour sur 17 années d'actions menées sur le site naturel des dunes d'Hatainville.

La reprise des fiches actions, des suivis écologiques et la rencontre avec les acteurs ont permis de réaliser un travail important et en profondeur d'évaluation, démontrant le bien fondé des actions de gestion mais qui ont aussi leurs limites. Les actions de génie écologique ont amélioré l'état de conservation des habitats, et l'approche sur la non intervention sur les formes d'érosion a permis dès 2002 de contribuer au renouvellement des habitats naturels.

Sur les terrains du Conservatoire du Littoral, les pratiques agricoles ont été extensifiées, supprimant des points noirs paysagers dans le site classé. Mais ce pâturage agricole mené par des chevaux et des bovins peine à limiter l'enfrichement synonyme de banalisation du paysage, des habitats et des espèces. Aux côtés des lapins de garennes et pour compléter le coup de dent du bétail, il nous faut aujourd'hui des animaux débroussaillers.

L'évolution climatique va inévitablement obliger à adapter et faire évoluer les modes de gestion du massif dunaire, les suivis écologiques et photographiques menés depuis 30 ans pourront s'intégrer dans ce contexte.

Enfin, tout le travail participatif mené autour de l'histoire du site et des usages anciens a pu être valorisé à travers les sentiers et livrets d'interprétation, une manière de garder la mémoire collective des mielles des rivages des Moitiers d'Allonne, vivantes et fragiles.

À compter de 2023, sera formalisé l'écriture d'un nouveau document opérationnel rédigé par le SyMEL en coopération avec les partenaires institutionnels et techniques.



UN TROISIÈME PLAN DE GESTION POUR LA LANDE DU CAMP À LESSAY

L'année 2022 aura été marquée par l'adoption par le comité de gestion du troisième plan de gestion de la lande du camp.

Les objectifs de gestion à long terme ne changent pas :

- Maintien ou amélioration de la biodiversité du site (3 habitats d'intérêt prioritaire, 21 espèces de plantes protégées, 33 espèces de mammifères dont 16 espèces protégées, 8 espèces d'amphibiens, 5 espèces de reptiles, 95 insectes d'intérêt patrimonial, dont l'azuré des moullières qui fait l'objet d'un plan national d'action. En tout, plus de 2 500 espèces recensées sur ce site.
- Maintien d'un paysage de lande ouvertes, riches en éricacées et ajoncs.
- Une bande boisée sui longe l'Est du site laissée en libre évolution.
- Restauration du régime hydrique de la lande par bouchage de drains.

Pour le troisième plan de gestion...

Deux grands objectifs sont confirmés : le maintien en herbe de l'ensemble de prairies d'une soixantaine d'hectares et la restauration de l'ancienne tourbière.

Des travaux d'aménagement et la poursuite de travaux de génie écologique sont de nouveau programmés :

- La pose de clôtures fixe aux endroits où il est difficile de poser une clôture mobile (boisement accessibilité) a été réalisée, sans pour autant fermer l'ensemble du site pour favoriser une circulation du gibier (chevreuil) ;
- Des travaux de bouchage définitif d'un très gros drain au centre du site ont été prévus et réalisés, permettant l'inondation hivernale de plusieurs hectares de landes (démarches auprès de la police de l'eau nécessaires à la vue de l'entendue d'eau).
- Un programme de creusement de mares ou de reprofilage d'anciens trous de bombes américaines ou encore de travaux d'étrépage ont été programmés.



Résultat du bouchage du principal drain du site

Pour les suivis, il a fallu faire des choix :

- Les chiroptères hivernant dans les deux blockaus aménagés sur le site sont suivis tous les ans
- Les œufs d'azurés des moullières sont comptés par placettes tous les ans
- Les amphibiens sont suivis tous les deux ans

Bien que le site dispose de nombreux inventaire et qu'une veille y soit réalisée, il est difficile de multiplier les suivis normés, tant pour des raisons de temps que de compétences pour certains groupes d'invertébrés. Le choix s'est porté, en dehors d'opportunités pour compléter l'inventaire permanent du site, sur le suivi de certains groupes qui seront suivis à intervalles de 10 ans voir comment les cortèges d'espèces évoluent et d'analyser ces résultats au regard de la gestion menée sur le site, mais aussi du réchauffement climatique.

Les groupes proposés pour un inventaire par décade sont :

- Les orthoptères (des espèces de zones humides ou boréales).
- Les chiroptères/ Les mammifères (11 espèces de chauves-souris, deux espèces de mammifères aquatiques protégés).
- Les coléoptères saproxyliques (zone en libre évolution cela permettra de corrélér la quantité, mais aussi la rareté de ces espèces en fonction du vieillissement du boisement)
- Les coléoptères aquatiques (zones humides, état de fermeture des milieux, réchauffement climatique)
- Les odonates (zones humides, état de fermeture des milieux, réchauffement climatique)
- Les suivis « maculinea », « amphibiens », « blockaus » et une veille sur les oiseaux complètent ces inventaires par décade.

La lande du Camp, c'est aussi en vingt années, l'accueil de nombreux stagiaires :

De niveau BEPA au BTS, à Master 2 ou élèves « ingénieur agronome ». Ces étudiants représentent à eux seuls et en vingt ans, l'équivalent de 5 années de travail sur le site (suivi/inventaire des reptiles, inventaire des mammifères, impact des ovins sur une lande embroussaillée, conserver une lande par le pâturage bovin, plan d'interprétation, cartographie des habitats, circulation d'un troupeau en espaces embroussaillés, densité de fourmières hôtes de *Maculinea alcon*).

03 | 3 Les faits marquants

Incendies de landes dans la Hague

Deux feux de landages se sont produits le week-end du 16 juillet 2022 sur le territoire de la commune de la Hague dans la vallée d'Herquemoulin, commune déléguée de Beaumont-Hague et sur le site des Pierres Pouquelées, commune déléguée de Vauville.

Ces deux feux, démarrés en pleine nuit, ont été confirmés d'origine criminelle. Le contexte météorologique de sécheresse et de vent irrégulier a rendu difficile la maîtrise du feu avec une surveillance des sites maintenue durant 4 jours.

35 ha de landes sèches ont été touchés par les flammes.



Sur la commune de Beaumont-Hague, les 5ha de landes se répartissent entre des propriétés du Conservatoire du littoral, de la Commune de la Hague et d'un privé.

Sur Vauville, il s'agit essentiellement de landes basses à Bruyères appartenant à la Commune de Vauville en convention avec le Conservatoire du littoral et le SyMEL. Quelques prairies ont été touchées sur le versant ouest, côté mer ainsi que la végétation à lierre de la falaise de head.

Les landes touchées par ces deux incendies constituent des milieux d'intérêt patrimonial avec des habitats d'intérêts communautaires définis dans le cadre de la directive habitat Natura 2000 et la présence de plusieurs espèces caractéristiques de ces milieux.

Un feu en période estivale et de forte sécheresse est très intense avec un impact important sur les milieux. Le sol est atteint en profondeur à de nombreux endroits et on peut penser que la régénération de la végétation sera assez longue notamment sur les parties de landes dites « climaciques », landes à callune qui n'évoluent pas, maintenues par des conditions de sols et de climat particulièrement contraignantes.

Le bilan matériel touché par l'incendie et réalisé par le SyMEL porte sur des plots, barrières, clôtures et signalétiques. Les réparations devraient être prises en charge par le Conservatoire du littoral dans le cadre d'un fond d'aide de l'Etat pour l'ensemble des incendies survenus en 2022 sur ses propriétés à l'échelle nationale. 10 chèvres ont également péri dans l'incendie et 6 chèvres ont été soignées appartenant à un éleveur des landes.

Suite à ces incendies, plusieurs réunions ont été organisées entre la Commune de la Hague, le SDIS, le SyMEL et le Conservatoire du littoral pour établir le bilan de ces événements.

Des ajustements et précisions seront notamment apportées dans le Plan Communal de Sauvegarde sur la question du risque incendie et un point a été fait sur la gestion des pare-feu de protection des maisons (localisation, fréquence et modalités de réalisation).

Le travail entre le SDIS et le SyMEL sur ce sujet se poursuit avec des échanges réguliers, notamment des sorties sur site pour vérifier les différents accès comme sur les falaises de Gréville en 2022.



Inauguration de deux sentiers dans La Hague

Le 12 juillet 2022, deux nouveaux sentiers pédestres ont été inaugurés sur la commune de La Hague en présence de Mme Nouvel, présidente du SyMEL, de Mme Mahier, maire de La Hague et de M. de Jean de la Batie, président du Conservatoire du littoral. Réalisés en grande partie sur des propriétés du Conservatoire du littoral et de la Commune, les deux sentiers sont situés sur l'ancien champ de tir du Castel Vendon dans les falaises de Gréville-Hague, et dans la vallée de Beaumont-Hague entre Beaumont et Vauville. Ils permettent de nouvelles boucles de randonnée pour la découverte du territoire.



© N. Hachimi



© N. Hachimi, Commune de la Hague

Les participants à cette inauguration ont découvert le sentier de la Vallée de Beaumont qui offre une alternative à la route particulièrement dangereuse pour les piétons qui souhaitent rejoindre le bourg de Beaumont-Hague au village de Vauville. Les aménagements de ces sentiers ont été réalisés par le SyMEL et une convention a été passée avec la commune de La Hague qui assure l'entretien par débroussaillage.

Signature le 6 avril, au siège de la fédération des chasseurs de la Manche, de la convention Conservatoire du littoral-SyMEL-FDC50

Mme Valérie NOUVEL (Présidente du SyMEL, Vice-présidente du conseil de rivage Normandie)
et M. Gérard BAMAS (Président de la Fédération départementale des Chasseurs de la Manche)

Après une première convention de partenariat signée en 2013 arrivée à échéance, le SyMEL (Syndicat Espace Littoraux de la Manche), le Conservatoire du littoral et la fédération des chasseurs de la Manche renouvellent le partenariat qui les lie dans le département.

La nouvelle convention renouvelle ce partenariat jusqu'au 31 décembre 2025.



Elle précise les modalités du partenariat pour la définition et la mise en œuvre d'une gestion cynégétique cohérente avec le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique sur le domaine terrestre du Conservatoire.

Elle vise à formaliser les relations institutionnelles, à renforcer les échanges techniques entre les services et à identifier pleinement le rôle de médiateur de la Fédération auprès des sociétés de chasse signataires de conventions d'usage cynégétique et d'assurer le cas échéant une médiation pour prévenir ou résoudre les conflits d'usage.

Les représentants du Conservatoire en déplacement sur l'archipel de Chausey

31 mai : accueil du Président du Conservatoire du littoral et de membres du conseil de rivages à Chausey pour présenter notamment le projet bâtiminaire porté par l'établissement sur la grande île et évoquer avec les représentants de l'établissement les enjeux de gestion sur l'archipel

24 juin : accueil à Chausey d'Agnès VINCE, directrice du conservatoire du littoral par le directeur du SyMEL, pour évoquer avec les gardes du littoral et les représentants de l'établissement en Normandie l'action du Conservatoire et du SyMEL dans l'archipel. Un déplacement qui venait en résonance pour Mme VINCE avec son premier déplacement en 2008 sur l'archipel, en tant que sous-directrice du littoral et des milieux marins au Ministère en charge de l'écologie, accompagnée par l'ancien directeur de l'établissement, Emmanuel LOPEZ.



Conservatoire du littoral

La rencontre annuelle des gardes et agents du littoral de Normandie dans la Manche

15 et 16 septembre : Le SyMEL, accompagné par le Conservatoire du littoral, a accueilli les 2 journées de rencontre des gardes et agents du littoral sur le secteur de la Baie du Mont-Saint-Michel, ponctuées de la visite des sites du Bec d'Andaine et de la mare de Bouillon. Ces deux sites ont été le support d'échanges constructifs autour des enjeux de fréquentation du public et de préservation de la biodiversité.



3.3.1. Appels à projets

LE SYMEL LAURÉAT DE L'APPEL À PROJET MOBBIODIV'RESTAURATION Restauration écologique des landes du Brulay et des dunes de la Hague



Pelouse dunaire



Lande avec floraison des ajoncs

Lauréat de l'appel à projet deuxième session « MobBiodiv'Restauration » de l'Office Français de la Biodiversité (OFB en 2021, le SyMEL a bénéficié du soutien financier du Plan France Relance et de l'OFB pour un projet ambitieux de restauration d'habitats d'intérêt communautaire sur les sites de la lande du Brulay dans le Val de Saire et les dunes de la Hague. Les landes sèches présentant des espèces caractéristiques telles que la Bruyère cendrée et les dunes présentant un fort intérêt écologique lié notamment aux pelouses dunaires.

Les pins maritimes plantés au XX^e siècle colonisent progressivement ces milieux naturels remarquables. L'opération a consisté en des travaux de génie écologique par l'abattage de pins pour limiter son expansion sur des zones identifiées en adéquation avec les documents de gestion. Un suivi faune (reptile) et flore a été mis en place avant les travaux puis sera réitéré après les travaux pour suivre l'évolution des milieux. L'objectif n'est pas seulement de retrouver un habitat de landes ou de dunes mais aussi de favoriser les espèces des milieux ouverts qui pour beaucoup sont en régression. Les gardes du littoral ont échangé sur le projet avec les élus et les usagers des sites. Une réunion sur chaque site avec les élus locaux a été organisée en septembre 2022 avec distribution de plaquettes d'information sur le projet.

Val de Saire

La surface de la pinède est d'environ 25 ha. Les travaux se sont déroulés de fin septembre à fin octobre 2022 sur deux zones d'une surface sur une surface de 3 ha d'une densité hétérogène de pins. Les travaux ont consisté en l'abattage manuel et mécanisé des pins, à du façonnage, à du broyage des branches et à du rognage des souches permettant l'aspiration des aiguilles sur certaines parties et pour finir par des transferts de grumes et du broyat sur les plateformes de stockage provisoires.



Avant travaux



Après travaux

Dunes de la Hague :

La surface de la pinède est environ de 30ha avec une pinède principale (20ha) et des bosquets satellites. Les travaux se sont déroulés de début novembre à mi-décembre 2022 sur quatre bosquets satellites d'une surface totale d'environ 3ha avec une densité hétérogène de pins. Les travaux ont consisté en l'abattage manuel et mécanisé de pins puis à du façonnage, à du broyage des branches et à des transferts de grumes sur les deux plateformes de stockage provisoires.



Pinède de la Hague - © Hague-drone



Le bois (billons et plaquettes) issu des deux sites sera valorisé dans la filière « bois-énergie » ou paillage des haies bocagères.

L'évacuation des produits de coupe a été fixée aux mois de mars-avril 2023.

Avant le lancement des travaux, deux réunions, l'une le 13 septembre dans le Val de Saire, la seconde le 22 septembre 2022, dans la Hague, ont été organisées par le SyMEL, pour une présentation et échanges sur sites avec les élus.



13 sept 2022 Val de Saire



22 sept 2022 dans la Hague

Un communiqué de presse a par ailleurs été diffusé pour informer du projet et de ses objectifs sur les deux sites.

LES TRAVAUX PRÉVUS DANS LE PROJET

- Landes du val de Saire**
Communes concernées : Formanville, Carneville, Mauptertus-sur-Mer
- Dunes de la Hague**
Communes concernées : La Hague, commune déléguée de Vasteville

OBJECTIFS ET SUITE DU PROJET

- Objectifs**
Les objectifs listés sont en application avec les documents de gestion des sites présentés en validé en comité de gestion :
 - restauration des habitats d'intérêt communautaire Natura 2000 : **dune prise et landes riches européennes**
 - limiter la progression des pins maritimes
 - favoriser les espèces des milieux ouverts
 - intégrer les populations d'oiseaux et herbivores élevés des sites dans une filière locale
- Financement**
 - Soutien du Plan France Relance et de l'Office français de la biodiversité à hauteur de 80%
 - Autofinancement SyMEL à hauteur de 20%
- Calendrier**
 - 2022 : Travaux d'abattage des pins à identifier (automne/hiver)
 - 2023 : Travaux de façonnage des pins à identifier (printemps)
 - 2023 : Travaux de broyage des pins à identifier (été)
 - 2023 : Travaux de transfert des grumes (été)

RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DES HABITATS LANDES DU BRULAY (Val de Saire) et DUNES DE LA HAGUE

PROJET LAURÉAT DE L'APPEL À PROJET MOBBIDIV 'RESTAURATION'

LES CAUSES SONT DIVERSES :
L'artificialisation du sol, l'étalement urbain, le développement de plantes envahissantes, plantations de hauserment...
La préservation de ces milieux est conditionnée à des actions de gestion permettant le maintien de ces habitats et des espèces associées.
Si aucune action de préservation n'est engagée : DISPARITION DE CES MILIEUX. IMPACTANT ÉGALEMENT LES ESPÈCES ASSOCIÉES.

COLONISATION DES PINS MARITIMES

Site	Année	Surface de pins (ha)
Dunes de la Hague	1947	3 à 4 ha de pins côtiers
Dunes de la Hague	2022	Bosquet dense en pins de 30 ha
Landes du Brulay	1972	7 à 8 ha de pins côtiers
Landes du Brulay	2022	Bosquet dense en pins de 25 ha

Évolution de la surface de la pinède :

- **Pinède** : bosquet de pins
- **Plantés et semés** sur une partie surface par bombe en 1950 dans les dunes et vers 1950 dans les landes
- **Colonisation et croissance rapide** de ces pins au fil des années

LE PROJET permet d'agir sur une plus grande surface et de limiter plus rapidement la colonisation.

3.3.2. Gestion adaptative du littoral

Site de Néville : Adaptation des aménagements à l'évolution du site

Le cordon dunaire de la pointe de Néville est un espace remarquable par son paysage mais aussi la présence de blockhaus, vestiges de la seconde guerre. Le site est fréquenté des randonneurs, des pêcheurs, des curieux...

Cet espace littoral était ouvert aux véhicules. Pour atténuer l'impact de la fréquentation sur les milieux fragiles, des rangées de plots et une clôture avait été installées il y a une vingtaine d'années, faisant reculer la présence des véhicules sur le chemin arrière dunaire.

Aujourd'hui, la présence de blockhaus sur la plage témoigne de l'importance de l'érosion du site. Les voitures restent aux extrémités car une grande partie du chemin est ensablé. Aussi, pour éviter des situations d'ensablement et pour des raisons de sécurité lors de tempêtes, la commune de Vicq-sur-Mer avec le SyMEL et le Conservatoire du littoral ont mis en place des barrières de chaque côté de la pointe de Néville.

Ce chantier a été mené dans le cadre d'un chantier pédagogique et tous les équipements ont été retirés soigneusement avec des pelles mécaniques par les terminales en bac pro « agroéquipement » du Lycée de Montebourg.



Pointe d'Agon : Bilan de 3 années de restauration du cordon dunaire

Avec l'aide de classes du Campus métiers nature de Coutances, 3 journées de chantier nature et pédagogiques ont été organisées de 2020 à 2022 afin d'intervenir sur une grande brèche en formation à l'extrémité sud de la Pointe d'Agon.

La dernière journée a eu lieu le 31 janvier 2022 avec une vingtaine d'élèves de Seconde GT (générale et technologique), pour une opération d'élagage de peupliers autour du phare d'Agon afin de récupérer des branches et de constituer des fagots implantés à la suite de ceux posés les 2 années précédentes, permettant de couvrir l'ensemble de la brèche.

Des plants d'oyats ont également été prélevés d'une autre dune et replantés entre les lignes de fagots afin d'accélérer le processus de végétalisation et de fixation de sable.

Avec près de 300 fagots implantés en 3 ans, ces interventions successives ont permis de ralentir le processus d'érosion, d'accumuler du sable sur les flancs de la brèche, et à la végétation de se développer de nouveau.



Fin 2019



2020 après le 1^{er} chantier



2021 après le 2^e chantier



Lors du 3^e chantier en janvier 2022

14 novembre : Rencontre technique SyMEL – AESN dans le Val de Saire et l'Anse du Cul de Loup

La journée sur le terrain a associé l'ensemble des agents du SyMEL dans le Val de Saire et dans le secteur de l'Anse du cul de loup, et Yann Joncourt de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (Service Littoral et Mer, Direction de la Connaissance et de la Planification). Ce déplacement était organisé dans le cadre de la mise en œuvre de conventions de soutien financier de l'AESN aux actions menées par le SyMEL pour présenter les actions engagées sur le terrain pour la restauration des zones humides littorales dans ces secteurs particulièrement sensibles, aux enjeux multiples et notamment celles engagées ou en cours de déploiement en matière d'adaptation aux changements climatiques.



3.3.3. Les travaux d'aménagements et d'entretien des sites

SECTEUR CÔTE EST

Restauration des pannes dunaires

Des études ont été menées depuis 2020 sur les pannes dunaires du site naturel protégé d'Utah-Beach afin d'évaluer leur état écologique et définir les travaux de gestion à prévoir pour atteindre un bon état écologique pour la majorité de ces pannes. Une évaluation des enjeux végétation des pannes dunaires et un diagnostic de végétation des prairies dunaires ont été réalisés par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) ainsi que des suivis amphibiens réalisés en interne. Les différentes données obtenues ont permis de définir les travaux à réaliser sur certaines pannes qui présentent un potentiel de restauration important.

En 2022, trois pannes dunaires ont fait l'objet de travaux de restauration en partenariat avec l'association AVRIL les 24 et 25 octobre : coupe de saules et de prunelliers ainsi qu'un creusement de deux mares afin de permettre à une végétation plus propice de s'installer.



Depression avant travaux



Depression après travaux



Avant restauration

Des travaux ont aussi été conduits par l'entreprise Arbor & Sens sur deux pannes dunaires. Sur une mare, unecoupe et l'arrachage de saule ainsi qu'un reprofilage ont été réalisés. Sur la seconde, une dépression dunaire, une coupe, un arrachage ainsi qu'un broyage ont été réalisés.



Mare restaurée

Des suivis sur différents taxons vont être menés afin d'acquérir davantage de connaissance du site pour une restauration des pannes dunaires à l'échelle du site et l'élaboration du prochain document de gestion.

Réaménagement d'un sentier pour les piétons : île Tatihou

En 2022, des travaux de réaménagement de l'île de TATIHOU ont été menés par le SyMEL. Un mono fil bas (hauteur de 40 cm) a été mis en place entre le débarcadère et l'entrée du lazaret et sur le chemin d'accès à la plage Sud. Des travaux de nivellement, la suppression d'un chemin et la création d'une plateforme d'accueil ont été réalisés par le groupement du STEVE.

Ces travaux ont permis de rendre l'île plus accessible, notamment pour les personnes à mobilité réduite et de mettre en défens les pelouses dont une partie aérohaline.



Maison des douaniers avant pose monofil



Panorama après travaux

SECTEUR CÔTE VAL DE SAIRE

Renaturation de cours d'eau à Fermanville et Vicq-Sur-Mer

Neuf cours d'eau traversent les terrains du Conservatoire du littoral avant de rejoindre la mer sur les communes de Fermanville et Vicq-sur-mer. Ils influent, tous milieux confondus, sur près de 110ha de surfaces gérées par le SyMEL. Ces milieux aquatiques sont impactés par les activités anthropiques : déviation, recalibrage, busage. Il en résulte une déconnexion des cours d'eau à leur lit majeur, des modifications d'écoulement et une capacité d'accueil de la biodiversité affaiblie. La gestion engagée par le SyMEL vise à assurer les différentes fonctions naturelles bénéfiques à la biodiversité (milieu nourricier, de vie et de reproduction pour de nombreuses espèces) et à l'homme (stockage de l'eau, épuration, abreuvement du bétail...). En 2022, plusieurs opérations de renaturation ont eu lieu. Le SyMEL avec le concours financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie a engagé des travaux de protection des berges et des passerelles pour bétail. Ces travaux sur le ruisseau de Cosqueville succèdent à une période de divagation puis de stabilisation dans son lit d'origine. Le Conservatoire, a financé de son côté les travaux de débusage du ruisseau de Fréval.



Décembre 2022



Cours d'eau piétiné sans clôture



Cours d'eau protégé du piétinement



Avant débusage



Après débusage



Deux mois après le débusage du ruisseau de Fréval, la Glycérie flottante est présente

Mise en sécurité de la carrière de Gatteville-le-Phare

Le Conservatoire du littoral est propriétaire d'une carrière sur la commune de Gatteville-le-phare. Ancien site d'extraction de blocs de granit, les parois abruptes enclosent un plan d'eau profond sur un demi hectare. Le paysage et l'originalité des lieux s'observent depuis le chemin qui surplombe le site. Par mesure de sécurité et pour éviter des dépôts sauvages d'immondices, une clôture limite la parcelle le long du chemin. Au fil des années celle-ci s'est dégradée et des incivilités ont été constatées. Le SyMEL l'a remplacée avec la validation de l'inspecteur des sites au titre du site classé.



Travaux d'arrachage de peupliers

Parmi les espèces ornementales indésirables présentes dans des parcelles acquises par le Conservatoire du littoral dans le Val de Saire figure le peuplier blanc. L'espèce a été plantée dans des terrains utilisés autrefois pour les loisirs. Après acquisition, le changement de gestion des sites favorise rapidement le développement de rejets partout dans les milieux herbacés, réduisant l'accueil de la biodiversité. Plusieurs moyens d'élimination ont déjà été testés comme la fauche et l'exportation annuelle lors des foins, le broyage mécanique au ras du sol, le débroussaillage ou encore l'arrachage manuel. Les meilleurs résultats sont constatés avec l'arrachage. Il est réalisé dans le cadre de chantiers organisés avec des partenaires. En 2022, les 4^e du Lycée de Montebourg ont participé à un concours de l'enlèvement de la plus grande racine. Des spécimens longs d'environ 20m ont été arrachés. Sur la journée, 1000m² ont été traités.



Sites de Fermanville et Maupertus : trois axes de gestion

Gestion forestière

Une étude récente a démontré que 25% de la biodiversité forestière a besoin du bois mort à un moment ou un autre de son existence (Inventaire Forestier-IGN). Certaines espèces trouvent un gîte dans du bois mort tandis que d'autres s'y alimentent. Mais tout ce bois mort finit par se décomposer, contribuant ainsi à enrichir le sol pour que des nouveaux d'arbres puissent y pousser. C'est pour cela que dans le cadre de sa gestion du Bois de Maupertus, le SyMEL entend conserver des arbres morts.

Un audit écologique réalisé en 2022 par les étudiants en Master II (Eco-Caen) a relevé le déficit du bois mort, malgré la gestion engagée de longue date par le SyMEL sur ce boisement à feuilles caduques.

Seulement quelques arbres gênant directement le passage des randonneurs sur les sentiers ou empêchant les écoulements des eaux sont retirés pendant que tous les autres sont maintenus sans intervention.



Entretien du site et des équipements



L'entretien et la pose des clôtures et des barrières s'avèrent nécessaires à l'exploitation agricole sur les sites en gestion. La réalisation de « parcs de contention », installation très solide qui facilite le regroupement, le triage et le chargement des animaux pour leur transport, contribue en intégrant les enjeux paysagers à améliorer les actions de gestion par les agriculteurs. Ces parcs de contention servent en effet à donner des soins vétérinaires aux animaux, et réduire ainsi les risques de blessures envers les éleveurs pendant ces manipulations très délicates.

Gestion agricole et pâturage

Les moutons du cheptel du SyMEL sont mis en pâture sur les terrains au Cap Lévi pour aider à contenir une plante toxique : la Sénéçon Jacobée. Avec ses jolies fleurs jaunes, elle est très visible sur les bords de routes, tout au long de l'été. Cependant, l'ingestion de cette plante par des chevaux ou des vaches peut s'avérer mortelle !

Les moutons ont développé en revanche une tolérance à cette toxine et au bout de quelques années de pâturage par les moutons, les champs reviennent petit à petit à leur qualité initiale.

Cette solution paraît la plus pertinente d'autant que l'arrachage à la main ou au moyen d'un outil spécifique pour ce type de plante est long et extrêmement laborieux.



SECTEUR HAGUE

Travaux de restauration et remise en pâturage : falaises de Gréville



Enclos Mur Blanc

Jusqu'à la fin du XX^e siècle, les falaises de Gréville-Hague étaient exploitées par les habitants riverains. Cette exploitation se traduisait par la récolte de végétaux (bois pour le chauffage, fougère pour la litière du bétail,...), mais aussi et surtout par la mise en pâture d'animaux domestiques, principalement des moutons. L'entretien d'une végétation basse contribuait à la préservation d'une diversité floristique spécifique.

L'abandon progressif du pâturage a entraîné sa colonisation par la fougère-aigle. En recouvrant le sol tout au long de l'année (par la plante en été, et sous forme de litière en hiver), cette fougère fait disparaître les plantes rases. Les falaises de Gréville-Hague sont aujourd'hui colonisées à 80% par les fougères-aigles.

Le secteur du Mur Blanc, dans la partie ouest des falaises de Gréville-Hague, est le dernier à avoir été pâturé (jusqu'aux années 90). On y remarque encore la présence de graminées sous les fougères.

Au printemps 2022, grâce à un financement dont a bénéficié le Conservatoire du littoral dans le cadre du plan de relance, un nouvel enclos a pu être mis en place autour du « Mur Blanc », édifié en 1887 pour servir d'amer. Constitué de 2 km de clôture grillagée, cet enclos permet le pâturage de 25 hectares de falaises, il est équipé de 3 barrières piétonnes à chicanes (pour le maintien de la servitude littoral), de 10 passages « échaliers » (principalement pour l'activité cynégétique), de 7 barrières à leviers et d'une barrière métallique. Pour des raisons paysagères, il n'y a pas de grillage côté mer.

Depuis mai 2022, la restauration de la végétation a commencé par broyage mécanisé de 2 secteurs accessibles aux engins (environ 2 hectares), et par pâturage. Avec 20 chèvres à partir de mai, puis 50 en octobre, les animaux avaient parcouru la quasi-totalité du site au 31 décembre, consommant au fur et à mesure les ronces et ajoncs, et écrasant la fougère aigle. L'enclos des falaises du Mur Blanc sera proposé sous convention dès que la surface restaurée en herbe sera suffisante.



Mur Blanc



Enclos Mur Blanc

Restauration des fonds de vallée humide

Des clôtures ont été installées dans plusieurs vallées de la Hague avec une organisation agricole revue ou confortée pour maintenir les fonds de vallées humides en prairies.

Dans la Vallée d'Herquemoulin, une clôture grillagée autour de l'ensemble des prairies humides de fond de vallée a été financée par le Conservatoire du littoral. Le pâturage bovin déjà mené par un exploitant agricole est ainsi facilité et pourra être complété par un pâturage caprin assuré par le SyMEL pour restaurer certains secteurs en ronces et pruneliers.

Dans la Vallée de Beaumont, le SyMEL a clôturé le fond de vallée pour le séparer des landes communales et ainsi mieux y maîtriser le pâturage. En effet, les parcelles n'étant, jusqu'alors pas closes, les bovins présents sur les landes communales de Vauville situées à proximité, descendaient dans les prairies entraînant un piétinement important. De même cette clôture permet de limiter les dégradations sur le sentier piéton qui traverse le site.

Dans les vallées du Castel (Gréville) et de l'Épine d'Hue (Omonville-la-Rogue/Eculleville), clôturées ces dernières années, des opérations de broyages manuel et mécanisé, et des actions d'abattages d'arbres, sont en cours sur les parties planes autour des ruisseaux. Ces travaux permettent de favoriser un retour à une végétation basse entretenue ensuite par le pâturage des bovins d'exploitants agricoles.



Travaux sur les mares dans la Hague

Dans la continuité des années précédentes, des travaux ont été menés sur des mares de la Pointe de la Hague. Curage, pose de clôture et creusement sont autant de travaux qui ont ainsi été réalisés sur 3 mares de St-Germain-des-Vaux en 2022. Ceux-ci doivent permettre le maintien d'un réseau de mares assez dense et en bon état, favorable notamment à bon nombre d'amphibiens. Par ailleurs, du débroussaillage d'entretien est réalisé sur plusieurs mares abreuvoirs de la côte nord de la Hague.



Schéma d'intention paysagère de Jobourg

Un schéma d'intention paysagère a été lancé courant 2022 par le Conservatoire du littoral dans la Hague sur l'ensemble du site des falaises de Jobourg, soit près de 600 ha. Alain Freytet et Romain Quesada, paysagistes, ont été missionnés pour réaliser cette étude. Après des phases de terrains pour prendre connaissance des différentes problématiques, plusieurs ateliers participatifs ont eu lieu avec les acteurs locaux.



Les sentiers, la circulation, le stationnement, la signalétique, les problématiques d'érosion qu'elle soit liée au piétinement, au ruissellement ou à la remontée du niveau marin..., autant de sujets sont appréhendés pour améliorer l'accueil du public dans un souci de préservation du patrimoine paysager et écologique de ce site remarquable.



Ainsi, plusieurs principes et objectifs sont déjà partagés par les différents acteurs :

- Assurer un caractère sauvage et naturel au sentier littoral
- Maintenir le camping-car à distance du rivage et faciliter la découverte pédestre du site.
- Créer de petites boucles de promenade
- Bien traiter les stationnements comme des portes d'entrée dans le paysage.
- Assurer de bonnes relations avec les activités économiques dont agricoles.
- Mettre en valeur, restaurer le petit patrimoine, notamment les murets.
- Favoriser la biodiversité et les écosystèmes endémiques.
- Partager, sensibiliser, informer sur les patrimoines.

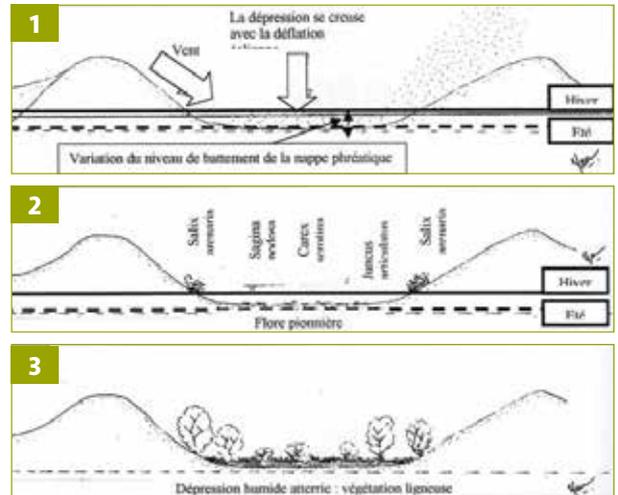
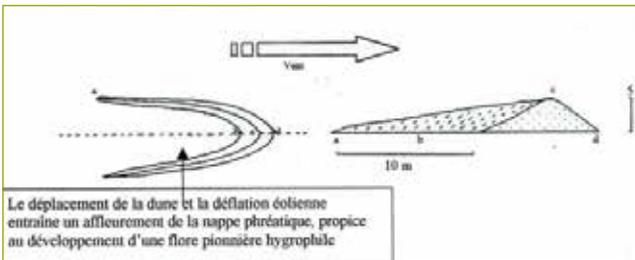


Cette étude va se poursuivre avec la contribution active des gardes en 2023 avec de nouveaux ateliers et des propositions techniques et illustrées à court, moyen et long terme qui devront être partagées par l'ensemble des acteurs.

SECTEUR CÔTE DES ISLES

Restauration des milieux humides arrière-dunaires : dunes de la côte des Isles

Les dépressions humides arrière-dunaires sont des zones humides qui se créent sous l'effet de la déflation éolienne du sable des dunes. Elles peuvent avoir deux origines : primaire lors de la formation des dunes (complexe dune parabolique-dépression humide), et secondaire avec l'érosion dunaire (dépression humide de fond de caoudeyre)



L'érosion secondaire des dunes grises est une forme de renouvellement aléatoire des habitats naturels et notamment de création de nouvelles dépressions humides arrière-dunaires.

Lorsque la nappe d'eau douce affleure et humecte les sables humides, des végétations hygrophiles vont alors se développer progressivement. Le battement de la nappe phréatique dépend du régime des précipitations hivernales et va conditionner le développement de la faune et de la flore. La topographie va aussi être un facteur déterminant pour la colonisation des communautés végétales et animales. Des herbiers de characées vont s'accroître dans ces espaces temporairement immergés, et leur décomposition permettra la pédogénèse de sols limoneux qui vont jouer un rôle primordial pour le développement des gazons pionniers riches en espèces patrimoniales végétales.

La production primaire des herbiers de charophytes constitue une source de nourriture importante pour les amphibiens et les invertébrés aquatiques.



La fixation progressive des massifs dunaires provoque le non renouvellement des dépressions humides arrière dunaires issues de la déflation éolienne. Le vieillissement des habitats naturels se manifeste par une évolution de l'embroussaillage. Afin de conserver une mosaïque d'habitats, des actions de gestion conservatoire sont donc menées. Les opérations de débroussaillage permettent de bloquer les successions végétales. Un rajeunissement des habitats passe par des opérations de décapage ou d'étrépage des sols enrichis. Des travaux de terrassement plus importants visent la recréation d'habitats humides.

À Surtainville, les zones humides arrières dunaires relictuelles ont fait l'objet en 2022, d'importants travaux de restauration de la parcelle AB13 située en bordure de route au lieu-dit de la Ruelle.

C'est vers 1950 que cette parcelle de dune en bas fond humide a été défrichée pour une mise en culture. Un jardin potager y avait été réalisé avec des amendements d'algues récoltées sur la plage. Par la suite, la laverie de carottes située à proximité y déversa de la terre végétale récupérée du lavage des légumes, améliorant la qualité du sol pour le maraichage mais modifiant le milieu naturel et le comblant peu à peu.

Par la suite, ce terrain a été boisé en saules roux plantés en alignement au même titre que la zone anciennement cultivée sur sa partie sud. Ce boisement a contribué à l'assèchement de la zone humide comblée.



Les travaux réalisés ont consisté en la suppression d'une partie du boisement artificiel par abattage et broyage, puis à du terrassement pour recréer une dépression humide inondée temporairement avec un point bas sous forme de mare. Un suivi écologique sera mis en place au printemps 2023 par le garde gestionnaire du site.



Renaturation de parcelles / dunes de Saint Jean de la Rivière, Saint Georges, Portbail

Depuis 20 ans, le SyMEL a engagé d'importants travaux de restauration du paysage des dunes se situant entre Saint Jean de la Rivière, Saint-Georges et Portbail. Suite à des acquisitions de parcelles aménagées au sein de l'ENS, le Département a procédé à la démolition des équipements en septembre 2022 après une première phase de désamiantage.



Au total, deux maisons, un garage, trois cabanons et une caravane ont été supprimés des dunes couvrant sur ces trois communes. Par l'intervention d'engins lourds d'autres éléments d'artificialisation au sein de l'ENS ont été supprimés : clôtures, dalles en béton, portails. Dans un second temps en décembre, ont été supprimées, par le prestataire du SyMEL, les essences horticoles et résineux.

Poursuite des travaux de restauration de mares et dépressions humides : Saint-Georges-de-la-Rivière

Au printemps 2022, un petit troupeau de brebis a été installé pour pâturer la parcelle du terrain de cross durant 10 jours dans la parcelle et limiter les espèces rudérales et nitrophiles.



En octobre, lors de deux journées avec les jeunes en Service Volontaire Européen de l'Association AVRIL, des travaux ont été réalisés sur deux mares de l'Espace Naturel Sensible (ENS). En une autre demi-journée, un approfondissement de la mare des mielles de la Valette à Portbail a été réalisé pour prolonger son niveau d'inondation et permettre définitivement l'éradication de la station de myriophylle du Brésil découverte en 2021.



À **Saint Georges de la Rivière**, un reprofilage d'une partie de la berge sud de la mare a été assuré avec un approfondissement calé sur les cortèges floristiques les plus diversifiés des points bas pour permettre aux espèces pionnières de coloniser ses berges.



En décembre, des travaux de restauration ont été menés au niveau des dépressions dunaires de Saint Georges par abattage et dessouchage de peupliers et de saules. Trois petites mares temporaires ont été recrées d'une surface de 15 mètres carrés pour accéder à un rajeunissement des habitats naturels. Ce rajeunissement sera favorable à court terme au péloidyte ponctué et au retour de cortèges pionniers. Les produits issus de l'abattage des saules et des peupliers ont été broyés mécaniquement puis déposés sur le chemin de l'ENS des Prés de l'Olonde.

Campagne d'arrachage d'espèces végétales envahissantes : dunes de Lindbergh

En 2019, le Conservatoire du Littoral a acquis un ensemble de 30 hectares de dunes au sud du lotissement de Lindbergh-plage ainsi que sur le front de mer.

La présence de jardins en bordure de sites naturels constitue des foyers potentiels de dissémination d'espèces invasives et/ou envahissantes, sur ce secteur des dunes de Lindbergh proche des habitations. L'état des lieux réalisé par le garde du littoral a inventorié deux espèces invasives et 5 espèces envahissantes à surveiller.

Parmi les espèces ayant un fort pouvoir de colonisation, a été identifiée l'immortelle des sables *Helichrysum arenarium* présente sur les dunes Atlantiques. Elle n'est signalée dans La Manche que sur ce site et forme une population extrêmement dense au comportement invasif.

Après validation par le Conservatoire Botanique National, il s'agirait d'un cultivar implanté dans un jardin qui a complètement colonisé la dune. Il a donc été décidé de l'enlever progressivement, du milieu naturel.

Après avoir cartographié, l'ensemble des stations présentes, une première campagne d'arrachage a été menée le 20 novembre avec le lycée de Vire au cours de laquelle huit mètres cubes de végétaux ont été évacués en déchetterie vers une unité de compostage. Au cours de la journée, des stations de Valériane rouge et de Rosier rugueux et quelques jeunes Yucca ont aussi été supprimés. Une opération qui sera reconduite en 2023.



SECTEUR CÔTE OUEST CENTRE-MANCHE

Pose de fascines sur un « siffle-vent » à Saint-Germain-sur-Ay

Voici un exemple de pose de fascines destinées à piéger le sable tout en permettant au public de circuler au travers de celles-ci. Au bout de la pointe de Banc à Saint-Germain-sur-Ay, plusieurs siffle-vents sont actifs du fait du passage incessant du public, il faut donc canaliser sans boucher, au risque de voir le public déplacer le problème.

Depuis plusieurs années, le SyMEL travaille avec l'Agence technique départementale basée à Lessay. Lorsque les agents du Département réalise des travaux d'égagage dans le cadre des travaux d'entretien routier, ils contactent le garde gestionnaire du SyMEL pour savoir s'il souhaite faire usage des coupes de branchage, lequel contacte les communes intéressées. En 2022, les branchages particulièrement longs se prêtaient au tressage.



Après apport des branchages au travers de la dune, les plus grosses branches sont coupées et serviront de piquets



Tressage en « arrêtes de poisson »



Le cheminement prend forme



Remplissage avec des branchages des alvéoles



Vu de l'estran, le blocage est complet..



Janvier 2023, le piège à sable est complet, il va falloir recommencer...

SECTEUR CÔTE OUEST SUD-MANCHE

Inventaire de la flore exotique envahissante et opérations de lutte

Dans le cadre de tournées de surveillance des sites, de chantiers ou lors de prospections d'inventaires et de suivis naturalistes, l'ensemble des parcelles du secteur a été parcouru au cours des années 2021 et 2022, ce qui a permis d'inventorier les espèces floristiques exotiques envahissantes et de localiser les stations d'espèces sur les parcelles (voir exemple de carte de répartition de ces espèces pour la Pointe d'Agon).

Plus de 200 stations ont été localisées pour tous les sites du secteur, avec 37 taxons recensés, dont 10 à caractère d'invasivité avérée en Normandie (Impatience de l'Himalaya, Renouée de Bohême, Laurier cerise, Arbre aux papillons, etc.).

S'ajoutent à cela de nombreuses espèces ornementales, échappées de jardin ou implantées à cause de dépôts sauvages de déchets verts, qui n'ont pas été spécifiquement localisées.

Ces résultats démontrent que la lutte contre les espèces exotiques envahissantes est une problématique importante sur ce secteur et constitue une menace sur la biodiversité locale et les milieux naturels sensibles (dunes, zones humides et mares, etc.).



En conséquence, des opérations de lutte contre ces espèces sont menées depuis plusieurs années et intensifiées en 2022. 10 espèces exotiques envahissantes ont fait l'objet d'actions de coupe ou d'arrachage sur la plupart des sites, de même quelques espèces ornementales.

Par exemple, les Impatiences de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) et à petites fleurs (*Impatiens parviflora*), présentes sur les Prés de la Sienne à Quettreville-sur-Sienne, font désormais l'objet d'un protocole d'arrachage avec 4 passages entre juin et octobre afin d'éviter la fructification et la dissémination de graines (338 individus arrachés en 2022).

Une expérimentation d'arrachage de quelques pieds de Yucca (*Yucca gloriosa*) a été menée sur la Pointe d'Agon, ainsi que sur une station de Rosier rugueux (*Rosa rugosa*) sur la Pointe d'Agon.

Par ailleurs, un arrachage manuel couplé à un débroussaillage pour les plus gros pieds d'une station de Renouée de Bohême (*Reynoutria x bohemica*, hybride de la Renouée du Japon) dans les Dunes d'Annoville est réalisé tous les mois d'avril à octobre, sur une surface de 500 m².

Un suivi de ces stations sera réalisé afin de mesurer l'efficacité de ces opérations avant de les généraliser à d'autres.



Arrachage de Yucca sur la Pointe d'Agon avec la Mission locale de Coutances et l'AVRIL

Poursuite des travaux de restauration et d'entretien des mares : Dunes et Marais d'Annville



Triton (femelle) palmé

Des travaux d'entretien et de restauration de mares ont été engagés à partir de 2021 sur 5 des 12 mares recensées sur les propriétés communales et du Conservatoire du littoral du site des Dunes et Marais d'Annville.

Les travaux se sont poursuivis au cours de l'automne 2022 sur l'une de ces 5 mares déjà entretenues et sur 5 autres mares, au moment le plus opportun c'est-à-dire quand le niveau d'eau est au plus bas afin d'impacter le moins possible la faune et la flore y vivant. L'été 2022 ayant été particulièrement chaud et avec peu de précipitations, la plupart des mares étaient à sec au moment des travaux. En 2 ans, 10 mares sur les 12 ont fait l'objet d'actions afin de restaurer des conditions favorables au développement de la biodiversité (amphibiens, insectes aquatiques, flore...), les 2 dernières mares ne nécessitant pas d'interventions particulières.

Les travaux ont essentiellement consisté à bûcheronner et couper des branches et rejets de saules afin de redonner de la lumière au niveau des mares, à débroussailler les berges, et à réparer des clôtures afin d'interdire l'accès à 2 mares des bovins pâturant la parcelle.

Ces interventions ont été réalisées en régie, lors de chantiers avec l'association AVRIL par des jeunes en service volontaire européen, et l'équipe de l'ESAT de Condé-sur-Vire.



Jeunes en service volontaire européen



L'équipe de l'ESAT de Condé-sur-Vire

Entretien du cordon dunaire à Annville

Plusieurs chantiers ont été organisés en 2022 dans les dunes d'Annville (propriétés communales et du Conservatoire du Littoral) afin de prolonger l'action engagée par le SyMEL pour limiter l'extension du peuplier blanc sur la dune grise et restaurer le cordon dunaire au niveau des siffles-vent en formation.

Avec l'aide de **bénévoles de l'association des amis des dunes et du marais d'Annville**, de jeunes peupliers blancs ont été coupés, mis en fagots, implantés dans 3 siffle-vents afin de favoriser la captation de sable et de combler ces brèches, lors de 2 interventions organisées en février et octobre.



Deux autres interventions ont eu lieu en octobre avec des **jeunes en service volontaire européen (SVE)**, encadrés par l'association AVRIL. Sur le même principe, des branches de saules ont été coupées lors d'entretien de mares, et disposées dans 2 autres siffles-vent. Des panneaux « Restauration de la dune » ont été installés pour sensibiliser et informer le public fréquentant le site.



Des interventions complémentaires seront nécessaires lors des prochaines années afin d'intervenir sur d'autres siffles-vent pour limiter la progression des peupliers blancs en lisière des dunes et des saules au niveau des mares.

Archipel de Chausey : nettoyage du sound

Dans le cadre de la préservation du domaine public maritime de l'archipel de Chausey, le SyMEL et l'Association des Plaisanciers de Hérel (APH) organisent chaque Printemps depuis 2016 le nettoyage du Sound de Chausey.

Le ramassage des déchets a lieu à pied sur l'estran et en plongée sous-marine, un week-end de mai ou juin, avec une marée basse (coefficient ≥ 90) mobilisant les deux gardes du littoral et des dizaines de bénévoles.

Le nettoyage du Sound 2022 s'est déroulé le samedi 14 et le dimanche 15 mai avec une quarantaine de bénévoles de l'association du Port de Hérel, 15 plongeurs du club Hippocampe de Granville, les deux gardes du littoral et une dizaine d'habitants.

Au cours de ces deux journées, l'estran du Sound (du ponton en bois jusqu'à l'anse à la truelle) a été parcouru ainsi que la partie sous les lignes visiteurs en plongée sous-marine.

Près de 2 tonnes de déchets ont été collectées dont de nombreux plastiques, bouteilles de verre, cordages, ferrailles, une épave de dériveur, une table ainsi que des objets perdus accidentellement comme par exemple un drone, une paire de jumelles, téléphones, gaffes, avirons...etc.

A noter une baisse globale de volume de déchets par rapport aux précédentes éditions. Néanmoins de nouveaux objets indésirables font leur apparition tels que les batteries aux lithium ou encore des masques chirurgicaux.

Le nettoyage mobilise une logistique importante :

- Les différents moyens techniques du SyMEL (buggy, remorques, bateaux, la base Paulou, l'outillage, les EPIs, le sémaphore, les bigs bags).
- La barge « La Chausaise » de la compagnie maritime Jolie France afin de stocker et rapatrier la collecte des déchets à Granville.
- Le bateau de plongée « Le macareux » du club de plongée de Granville avec le matériel nécessaire à l'activité.
- Les bacs de pêche mis à disposition par la capitainerie du port de commerce de Granville.
- Une benne et une poubelle à verre mises à disposition par la communauté de communes Granville Terre et Mer (GTM) et sa déchèterie pour la réception finale.



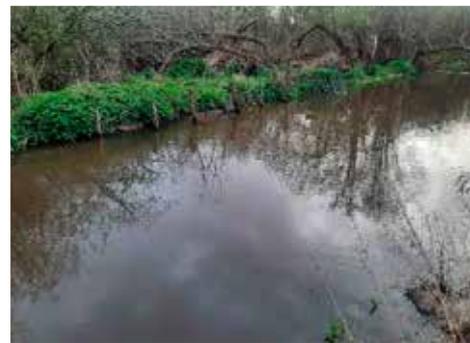
SECTEUR : BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Mare de Bouillon : rupture de l'endiguement du cours d'eau

Le site de la mare de Bouillon, propriété du Conservatoire du littoral géré par le SyMEL comprend un étang de 54 ha traversé par « le Thar » fleuve qui longe Jullouville du Sud au Nord. Le Thar alimente principalement la mare de Bouillon. Deux ouvrages hydrauliques contrôlent l'arrivée de l'eau par le Thar en amont, et son évacuation en aval.

La digue du cours d'eau « le Thar » d'environ 700m qui date de 1957 a subi une érosion sur plus de 10 mètres de longueur, causée par le courant de la rivière et accentuée par différents facteurs tels que les tempêtes, crues, variations saisonnières du débit, changements climatiques. Une surveillance régulière du cours d'eau après inondation, hiver, permet de détecter rapidement les problèmes et de prendre des mesures de gestion rapidement, des interventions ici et là ont pu être réalisées en prévention pour lutter contre cette érosion.

Lorsque la digue s'est rompue, 80 % du débit du cours d'eau s'est écoulé directement dans la mare Nord, asséchant en partie le thar sur 300m avec des effets dommageables sur l'écosystème. Des travaux ont été réalisés en urgence à l'automne 2022 pour reconstruire la digue avec plantation de saules, leurs racines sont capables de retenir les particules de sol et de réduire l'érosion des berges, ce qui peut empêcher les digues de s'effondrer en cas de crue.



Digue : 1 an après travaux

L'adaptation de la gestion à la situation de sécheresse en 2022

La France a connu une période de sécheresse importante et prolongée qui a causé de nombreux problèmes, des incendies et des pertes au niveau de l'agriculture, mais l'impact sur la biodiversité est également très préoccupant. Nos écosystèmes naturels dépendant de l'eau pour survivre et se développer, la diminution des précipitations et des sources d'eau souterraine menace la survie de nombreuses espèces animales et végétales.



À la mi-juillet, le petit fleuve « le Lude », comme de nombreux cours d'eau, a subi un assèchement sur plusieurs semaines, et les espèces les plus vulnérables, telles les poissons, ont subi une lourde mortalité.

C'est notamment le cas de la truite sur le Lude. Très peu d'individus ont survécu, sauf celles qui se sont réfugiées dans les trous d'eau causés par les embâcles, accumulations de branches, de feuilles, de troncs d'arbres et autres débris végétaux qui se forment naturellement dans les cours d'eau.



Bien que les embâcles puissent parfois causer des inondations ou des débordements, ils jouent également un rôle important dans la conservation de la biodiversité dans les écosystèmes aquatiques, en créant des habitats naturels pour une variété d'espèces animales et végétales, en particulier pour les poissons, les invertébrés et les plantes aquatiques.

La suppression systématique des embâcles peut avoir des conséquences négatives pour la biodiversité et la qualité de l'eau des cours d'eau. C'est pourquoi, il est recommandé de garder certaines embâcles dans les cours d'eau pour préserver leur fonction écologique tout en prenant en compte les risques potentiels de la sécurité du public et pour les biens..

À la mare de Bouillon, de nombreux poissons ont subi le même traitement. Toutefois, non complètement asséchée, la mare de Bouillon a été précieuse pour nombre d'espèces des alentours venant s'y abreuver, y trouver le frais, les coins d'eau se faisaient rares.

Des rassemblements d'échassiers et limicoles plus importants que les autres années, ont été constatés, des vasières apparaissant au fur et à mesure de l'été et apportant ainsi nourriture à bon nombre d'oiseaux.

Pendant tout l'été, des spatules ont également élu domicile à la mare, certaines venant du Mozambique.



3.3. 4. L'accueil du public et la surveillance

Bilan des sensibilisations et des surveillances des grandes marées 2022

Le Conservatoire du Littoral (CdL) est attributaire du Domaine Public Maritime (DPM) sur l'archipel de Chausey depuis 2007 et propriétaire sur une partie de la Grande Île (environ 6 ha) depuis 1995. Le SyMEL en assure la gestion et dispose de deux gardes gestionnaire du littoral sur l'archipel.

Depuis 2009, différents services de police interviennent lors des grandes marées à Chausey en coordination avec les agents du SyMEL.

L'effort de sensibilisation est porté par le SyMEL sur l'ensemble de l'archipel.

Les actions de surveillance sont portées par les services de contrôles.

Outre l'appui logistique aux opérations de surveillance avec les services de l'Etat, les gardes du SyMEL assurent la diffusion du message de sensibilisation et la collecte de données sur le terrain (enquêtes).

Les gardes du littoral poursuivent les actions de sensibilisation à Chausey avec nouveaux supports de communication et des réglottes sont notamment distribuées gratuitement aux pêcheurs à pied pour faciliter et renforcer l'apprentissage de la réglementation tout en fournissant un outil de mesure de leurs captures.



En dehors des jours de grandes marées, les gardes du littoral poursuivent leur travail de surveillance et de sensibilisation auprès de pêcheurs de loisirs.

Les chiffres du bilan 2022 traduisent les résultats obtenus par les équipes participantes :

- **Services mobilisés** : Office Français de la Biodiversité (OFB), Unité Littorale des Affaires Maritimes (ULAM), Brigade Nautique de la Gendarmerie Nationale de Granville (BN), Brigade Surveillance du Littoral de Cherbourg (BSL), Douanes, SyMEL.
- **Effort de surveillance** : **25 jours d'opérations** répartis lors des grandes marées de février à décembre 2022 correspondant à **86 jours-agents**.
- **Nombre de pêcheurs** : Au total **1 244 pêcheurs** ont été informés / contrôlés lors des opérations en 2022 par les différents services. Parmi ces pêcheurs à pied, **808** ont été sensibilisés par les gardes et **592** d'entre eux ont fait l'objet du protocole d'enquête. Cela correspond à **377 enquêtes réalisées**. **8 procès-verbaux** ont été dressés par les services compétents.

Résultats des enquêtes dans l'archipel :

808 pêcheurs sensibilisés par les gardes du littoral

592 pêcheurs enquêtés

307 réglottes distribuées

En 2022, parmi les pêcheurs enquêtés, environ 30% ont des palourdes dans leurs paniers, 27% ont des coques et 17 % des praires. Plusieurs espèces ont fait l'objet d'un dépassement de quota : palourde, amande de mer, coquille St-Jacques, praires.

Les infractions relevées concernent principalement l'huître plate (≈38%), puis la praire et l'amande de mer (≈19 %). Des infractions sont toujours constatés dans le cantonnement de pêche de Chausey (le Sound) pour : la palourde, la coque, la praire, le bouquet, le homard.

Des pêcheurs sont également été en infraction dans la zone de production conchylicole pour les espèces suivantes : l'huître plate et la praire.

3.3.5. Les études et les suivis

Ile Tatihou : une contribution active à la veille sanitaire face à l'Influenza aviaire



Jeune fou de bassan

L'influenza aviaire, hautement pathogène, a touché sévèrement la colonie de goélands nicheurs de l'île de Tatihou en 2022. Malgré la période estivale, ce virus a touché les oiseaux et plus particulièrement les goélands argentés (*Larus argentatus*), et plus tard dans la saison les fous de bassan. Afin de limiter la propagation de ce virus, qui se transmet par contact d'individus infectés, le SyMEL a organisé des ramassages de cadavres. Des analyses ont été régulièrement réalisées par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), afin de suivre la propagation du virus. Au total, ce sont 357 cadavres qui ont été ramassés.

La contribution de la garde du SyMEL à la veille sanitaire est prolongée pour contribuer à la remontée de signalements et une meilleure organisation de la stratégie d'intervention pour faire face à la propagation du virus.



Goéland argenté



Brévands : suivi du niveau d'eau du polder du Carmel

En février 2022, une échelle limnimétrique a été installée sur le polder du Carmel afin de suivre l'évolution du niveau d'eau sur le site. Le niveau d'eau a été relevé au minimum une fois par mois afin d'avoir les variations sur une année et des saisons.

En l'état, l'ouvrage ayant été dégradé, le niveau d'eau des polders varie en fonction des marées et de la météo. Ce suivi a pour objectif de connaître les variations de niveau en l'état pour définir une gestion hydraulique adaptée pour l'ensemble des polders et rédiger une notice de gestion.

Espace Naturel Sensible des dunes de la Côte des Isles Commune de Saint Georges de la Rivière & Portbail

Le suivi hydrologique mis en place en 2019 lors de la création de la mare du terrain de cross à Saint-Georges-de-la-Rivière commence à livrer ses premiers résultats comparatifs. Un relevé hebdomadaire est réalisé depuis novembre 2020 afin d'avoir des éléments de comparaison plus fins. Ce suivi est réalisé à chaque début de semaine. En passant d'une extrême à l'autre, l'hiver 2022-2023 voit les niveaux d'eau remonter d'une manière assez spectaculaire pour atteindre en janvier les niveaux connus les années antérieures.



La mare du terrain de cross le 11/10/2021 et le 03/10/2022

Suivi des oiseaux nicheurs du Cap de Carteret et des dunes de la Côte des Isles

Pour une meilleure connaissance des populations d'oiseaux nicheurs dans les espaces naturels littoraux de La Côte des Isles, des points d'écoute utilisant la méthode des IPA ont été structurés en 2013.

En 2022 en collaboration avec Romane Ruaux étudiante en M1 Ecocœn, les relevés réalisés en 2019 sur le Cap de Carteret, les dunes de Lindbergh et les dunes du Havre de Surville ont été réactualisés. Deux passages sont effectués au début du mois d'avril puis 1 mois plus tard au lever du jour.

Sur l'ensemble des sites de la Côte des Isles, les secteurs les plus diversifiés se situent au niveau des écotones entre différents habitats naturels : des zones de falaises, aux milieux ouverts et embroussaillés. Les populations des espèces contactées sont globalement stables mais les résultats demeurent à être pris avec toutes les précautions nécessaires qui peuvent être liées aux conditions d'observation et météorologiques.

A Carteret, si la fauvette pitchou est à nouveau observée sur le site depuis 2021, aucun indice de reproduction n'a pour autant été constaté. En 2022, le couple de grands corbeaux qui est depuis trois ans en concurrence avec le faucon pèlerin n'a eu qu'un seul jeune, alors que le pèlerin a réussi à en élever quatre.

Suivi de la flore des dunes d'Hatainville

Les dunes d'Hatainville représentent une part importante dans la conservation de nombreuses espèces végétales. Avec 587 espèces recensées, dont 14 espèces patrimoniales, la flore s'exprime au travers de 11 habitats naturels.

Les espèces végétales patrimoniales sont suivies depuis 2001. Des cartes de répartition et caractérisation de stations par relevé phyto-sociologiques sont régulièrement réalisées en interne. En 2022, l'évaluation du plan de gestion a permis de réactualiser différents suivis d'espèces (Gentiane amère, Pyrole des dunes, Littorelle uniflore, Elyme des sables, Chou marin). Les stations sont en expansion à l'échelle du massif dunaire.

En parallèle, des suivis opérationnels sont réalisés sur les dépressions humides arrières dunaires. La comparaison des relevés phyto-sociologiques depuis 2003 a permis d'évaluer l'efficacité des actions de gestion par rajeunissement des habitats. Les résultats démontrent que l'impact du broyage exportation sur des habitats embroussaillés, se manifeste dans un premier temps par le retour d'espèces prairiales. Puis peu à peu, cette végétation va céder la place à un cortège d'espèces de bas marais dunaires. Les travaux de décapage vont également permettre le rajeunissement des milieux en réinitialisant des successions végétales primaires en lien avec le battement de la nappe phréatique. La combinaison des actions fait office de perturbations. Elles s'associent aux facteurs climatiques et anthropiques et permettent ainsi la diversification et la conservation des habitats naturels sur le site.



Suivis floristiques dans les dunes de Saint Georges de la Rivière

En 2017, un petit troupeau de moutons avait été remis à pâturer dans les dunes de Saint Georges de la Rivière pour faire suite au pâturage équin au résultat très limité sur la conservation des habitats naturels et la limitation de la fermeture du milieu.

Cinq transects de 50 mètres avaient été positionnés sur les dunes grises et les dépressions humides du site afin d'évaluer dans le temps l'impact du pâturage sur la végétation en étudiant dans le temps la composition floristique et la fréquence des espèces le long de ces relevés de végétation.

En 2022, le SyMEL a mandaté le CPIE pour mener une seconde campagne de relevés réalisée par Nathalie Simon, chargée de mission Flore Habitats avec l'appui du garde gestionnaire du site. Cet inventaire a bénéficié du financement de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



Les résultats démontrent que l'impact des ovins associé à des opérations de broyage dans les zones humides est favorable à la conservation de la biodiversité en limitant la reprise des ligneux mais il faut toutefois veiller au stationnement prolongé des animaux qui auraient tendance à sur-pâturer certains secteurs. Dans les zones non pâturées, ce sont les lapins de garennes qui jouent un rôle important pour la diversification de la flore des dunes en créant des micro habitats. La progression du jonc maritime dans les zones humides ne démontrerait-elle pas un début de salinisation des nappes phréatiques en parallèle de sa progression qui peut être liée aux opérations de fauche exportation ?

Analyse consolidée des données annuelles (2012 – 2021) sur l'Azuré des mouillères *Phengaris alcon* site de la Lande du Camp

Le SyMEL est gestionnaire de la Lande du Camp, propriété du Conservatoire du Littoral, dotée d'un nouveau document de gestion en 2022. Un site situé au cœur du vaste ensemble des landes de Lessay, d'environ 120 ha, majoritairement constitué de landes mésohygrophiles à hygrophiles. *P. alcon* est un papillon rare et menacé, protégé au niveau national. Les landes de Lessay abritent la plus importante population de Normandie. Son cycle de vie est complexe en association pour sa reproduction avec une espèce de plante : la Gentiane pneumonanthe.

Après 10 ans de recueil de données protocolées, le SyMEL a externalisé leur analyse consolidée au cours de l'année 2022.. L'objectif est de répondre à différentes questions relatives au fonctionnement métapopulationnel sur le site, aux effets de la gestion, à la tendance d'évolution de la population de *P. alcon* ainsi qu'aux facteurs d'influences écologiques supposés. Le suivi de *P. alcon* dans la Lande du Camp, mis en œuvre par le SyMEL depuis 2012, consiste au comptage des œufs de ce papillon en auscultant attentivement les pieds de gentianes, fleuries ou non. Depuis 2014, les trous de sortie des larves sont également recherchés et dénombrés.

Pour collecter ces données, 24 placettes permanentes circulaires, d'un diamètre de 20 m, et donc d'une superficie d'environ 314m², ont été réparties selon un plan d'échantillonnage stratifié. Leur centre a été géoréférencé et matérialisé par une borne sur le terrain.

Ces placettes ont aussi été disposées de façon à pouvoir caractériser l'influence du type de lande (lande mésohygrophile et lande hygrophile) sur les variables relevées, notamment sur la répartition de *P. alcon*, avec 12 placettes permanentes par type de lande.



L'analyse des données du suivi a permis d'apporter plusieurs éléments de réponse concernant le suivi de *P. alcon*. Ce suivi pourra se poursuivre dans la durée. L'analyse propose des ajustements pour affiner le suivi, la compréhension de la présence de l'espèce et son évolution sur le site.

Amélioration des connaissances sur les Chilopodes

Les Myriapodes, communément connus sous le nom de milles pattes, sont divisés en plusieurs classes dont les Chilopodes et les Diplopodes.

Dans le cadre d'un projet porté par le Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaïn (GRETIA) sur l'amélioration des connaissances sur les invertébrés, l'équipe du SyMEL a pu être initiée à la reconnaissance des Chilopodes le 26 novembre 2021.



Ces espèces prédatrices sont caractérisées principalement par un corps allongé, souple et de très nombreuses paires de pattes allant de 15 à 177 paires. Elles sont présentes dans des habitats divers dont les litières de feuilles, le bois mort, les pierres en contact avec le sol, des fentes des rochers ou encore le sol dans son ensemble. Ce groupe d'espèces n'est pas totalement connu et 39 espèces sont répertoriées actuellement dans le Département de la Manche. Certaines espèces à forte valeur patrimoniale sont présentes dans les forêts anciennes, les secteurs à forte pluviométrie, les zones inondables ou encore sur l'estran.

Dans l'optique de compléter cette initiation, le Département de la Manche a financé une amélioration des connaissances au GRETIA, sur plusieurs sites gérés par le SyMEL dont deux parcelles forestières dans la forêt de Saint Sauveur le Vicomte et le Bois d'Ardennes. Ces prospections ont permis de collecter 250 données (insectes, mollusques, myriapodes...) dont 125 données sur 19 espèces de Chilopodes.

Cet inventaire apporte des résultats inédits et très intéressants avec des découvertes inattendues :

- Deux espèces de Chilopodes sont nouvelles pour la Normandie ;
- Une espèce de Diplopode est nouvelle pour la Manche ;
- Deux espèces rares de Chilopodes ont été découvertes sur de nouvelles stations dans le Cotentin.

Les résultats confirment l'intérêt de prolonger les efforts déployés pour améliorer les connaissances à travers des actions de formation, inventaires et de suivis et sur des groupes d'espèces peu connus (chilopodes, insectes, mousses, lichens ...) et qui contribuent à mieux connaître, donner à savoir et préserver davantage la biodiversité.



Focus sur la Hague :

Suite à la journée d'initiation à la reconnaissance des chilopodes, et grâce à la clé de détermination très accessible fournie par le GRETIA, l'équipe de la Hague a profité de ses déplacements quotidiens sur les sites pour prospecter les insectes sous le bois mort et les pierres. Une centaine d'animaux ont été déterminés et 28 nouvelles données ont été répertoriées, principalement sur les sites des dunes de la Hague, des landes de Vauville et des falaises du Mur Blanc. Ce suivi, qui est toujours en cours, a permis de confirmer l'omniprésence de *Lithobius variegatus*, espèce qui, pour la Normandie, ne semble commune que dans le Cotentin.

Inventaire bryolichénique de la Pointe d'Agon

La Pointe d'Agon, site du Conservatoire du littoral, se place dans un contexte dunaire avec une gamme de milieux naturels variés : dunes fixées et mobiles, grandes mares, dépressions dunaires ; et plus loin, un marais entouré de haies.

Ces différents milieux sont à l'origine de la présence de nombreuses espèces végétales et animales dont certaines sont rares et menacées. La grande superficie du site est particulièrement propice à l'avifaune et constitue une zone de nidification intéressante.

Dans le but d'accroître la connaissance naturaliste, l'étude menée en 2022 a consisté à réaliser un inventaire de la richesse en mousses et lichens des dunes du site et en particulier de tous les micro-milieux naturels.



Syntrichia ruralis var. *ruraliformis* © J.Lagrandie



Physcia aipolia © J.Lagrandie

Ce travail, réalisé par Julien Lagrandie, expert indépendant en matière de flore vasculaire, bryophytes et lichens, a permis de répertorier 63 espèces de lichens et 34 bryophytes. Parmi ces nombreuses espèces, certaines sont assez rares et inféodées à leurs milieux d'accueil, le système dunaire. Cet inventaire a de plus mis au jour de nombreuses espèces très rares voir inédites, notamment :

- *Gyalecta carneolutea*, espèce de lichen phare du site, pour sa rareté et son étroite spécificité pour laquelle les potentialités écologiques régionales sont limitées ;
- *Bryostigma lapidicola*, lichen jamais cité dans la Manche ;
- *Scytinium intermedium*, lichen non revu depuis plus de 120 ans dans la Manche, seule station connue de Normandie.

L'ensemble des espèces observées est lié à une mosaïque d'habitats particulière, au système dunaire en lui-même mais surtout à un milieu naturel préservé. L'étude de ces taxons en général négligés, apporte des connaissances supplémentaires dans l'équilibre environnemental du site. Cet inventaire a bénéficié du financement de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Suivi ornithologique de l'îlot de Tombelaine (commune : Genêts)

L'îlot de Tombelaine est un site privilégié pour la nidification des oiseaux marins (goélands bruns, marins, argentés, aigrettes...) et le maintien de ce rôle d'accueil représente un enjeu prioritaire. Les suivis naturalistes mis en place vont permettre d'ajuster la gestion future de l'îlot en prenant en considération l'évolution de la biodiversité.

Sur la période de reproduction 2022, trois suivis principaux ont été mis en place par le SyMEL dont un sur les goélands, un sur les hérons, aigrettes et un autre sur le faucon pèlerin.

Les Goélands :

Le suivi de la nidification des goélands a permis de dénombrer un total de 133 nids à la mi-mai 2022 et de les localiser précisément afin d'identifier la répartition des nids sur l'îlot, la proportion des espèces, l'occupation spatiale des couples et la production estimative de poussins. Les chiffres énoncés correspondent à une quantité de nids élaborés, occupés et directement observables.

La face Nord de l'îlot rassemble environ 70% des nids comptabilisés. La répartition géographique des nids sur l'îlot et notamment la proportion plus importante de nids sur ce versant Nord est sûrement influencée par plusieurs facteurs (estran rocheux, densité de végétation, pente plus douce...).

Les Hérons et Aigrettes :

Le suivi des Hérons garde-bœufs et des Aigrettes garzettes a été réalisé avec l'aide de l'Établissement Public National du Mont Saint-Michel et d'un drone léger. Cette nouvelle technologie apporte d'indéniables avantages, dont très peu de perturbations si le vol est réalisé sous certaines dispositions (hauteur, décollage, trajectoire...). Les divers clichés photographiques ont permis de localiser 4 zones de nidification, soit un total de plus de 400 nids.



Héron garde boeuf

Le Faucon pèlerin :

Depuis quelques temps, des couples de Faucons pèlerins nichent dans la baie du Mont Saint Michel. Plusieurs observations de cette espèce ont eu lieu sur l'îlot de Tombelaine en 2022, en parallèle des suivis des autres espèces. Le couple de Faucons pèlerins a donné naissance à 3 jeunes sur la pointe Nord.



Faucon pelerin

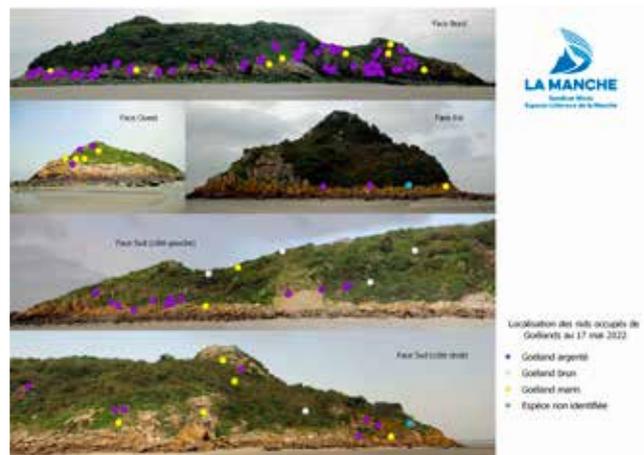
Parallèlement, de nombreux usages se développent rapidement dans la baie, avec un nombre croissant de guides avec des offres touristiques différentes et des promeneurs non encadrés qui engendrent de nouvelles formes d'occupation de l'espace en baie du Mont et autour de l'îlot. Couplée à une dynamique sédimentaire importante, l'augmentation de la fréquentation peut impacter la biodiversité de la baie (mammifères, oiseaux ...). La réalisation des suivis sur la durée permettra de mieux appréhender les évolutions des populations sur l'îlot et orienter la gestion.



Tombelaine ©R.Desguee



Jeunes goélands



Localisation nids

3.3.6. La gestion agricole et cynégétique

LA GESTION AGRICOLE

CHIFFRES CLÉS

3 235 ha
occupés par
231
locataires
DONT
159
agriculteurs et
72
particuliers
et double-actifs

258
conventions

Le début de la mise en place des MAEC sur le Val de Saire

Le SyMEL et le Conservatoire du littoral travaillent de concert sur la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) () au sein du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) () du Val de Saire.

Le PAEC est un projet visant à encourager les changements de pratiques agricoles nécessaires pour répondre aux enjeux agro-environnementaux identifiés sur le territoire.

Le PAEC est porté par le Conservatoire du littoral.

La garde du littoral et la technicienne du SyMEL, accompagnent le Conservatoire dans les discussions et les rencontres avec les agriculteurs, locataires sur les terrains gérés par le SyMEL.

Le PAEC proposé par le Conservatoire du littoral porte sur les parcelles situées dans le périmètre Natura 2000. Six mesures seront proposées en fonction des situations et des milieux. Les MAEC ont pour enjeux la préservation des espèces, et des milieux remarquables suivants :

- Prairies humides
- Prairie mésophile
- Prairie xérophile, dite prairie maigre de fauche.

Le but de la démarche est de présenter, de façon personnalisée pour chaque personne concernée, les MAEC auxquels ils sont éligibles, ainsi que les tenants et les aboutissants de telles démarches.



Commission de conciliation

Les exploitants agricoles contribuent à la gestion des espaces littoraux de la Manche notamment par des pratiques de pâturage et de fauche. Cette collaboration se traduit par la mise en place de convention d'occupation d'usage agricole entre le Conservatoire du littoral, le SyMEL et l'exploitant agricole. Cette convention vise à encadrer l'occupation et à fixer le cahier des charges des pratiques agricoles autorisées sur chaque parcelle.

Dans le cadre de ce conventionnement, il est prévu une commission de conciliation permettant de réunir les parties en cas de non-respect du cahier des charges. Cette instance composée à part égale d'une part de représentants du Conservatoire et du SyMEL, et d'autre part de représentants de la chambre d'agriculture de la Manche et des personnes conseillant l'utilisateur.

En 2022, une commission de conciliation est à l'instruction sur le secteur de la Baie du Mont-Saint-Michel. A ce titre, l'exploitant ayant une autorisation conventionnelle d'usage agricole depuis 2014 n'a pas respecté les engagements du cahier des charges. Plusieurs échanges avec l'exploitant puis des courriers rappelant les manquements ont été réalisés depuis l'été 2020. Face à la situation qui n'évolue pas, la commission de conciliation a été proposée pour statuer sur la suite de la gestion menée par l'exploitant sur 5,5 ha de massif dunaire. La commission sera réunie en 2023.

ACTIVITÉ CYNÉGÉTIQUE

Le renouvellement des conventions

La pratique de la chasse est un des usages sur les terrains propriétés du Conservatoire du littoral et du Département de la Manche. Le SyMEL élabore des conventions cynégétiques afin d'autoriser et d'encadrer ces pratiques. Ces conventions sont généralement finalisées pour des durées inférieures à 5 ans et renouvelables.

En 2022, le SyMEL a signé 8 conventions cynégétiques :

Secteur de la Hague, site de la Pointe de Jardeheu – Anse de Saint Martin

- L'Association communale de chasse de Digulleville

Secteur de la Côte Est, site de Les Veys, site d'Utah Beach :

- L'Association communale de chasse de Brévands
- L'Association intercommunale de chasse d'Audouville la Hubert, St Germain de Varreville & St Martin de Varreville

Secteur Sud Manche, site de la Pointe d'Agon :

- L'Association communale de chasse de Tourville sur Sienne

Secteur de la Hague, site des Dunes de Biville :

- L'Association communale de chasse de Vasteville
- L'Association communale de chasse de Héauville

Secteur Baie du Mont, site des dunes de Dragey :

- L'Association intercommunale de chasse de Dragey-Ronthon et Saint-Jean-le-Thomas

Secteur Centre Manche, site de la Lande du Camp :

- L'Association communale de chasse de Lessay

2 autres renouvellements ont été engagés et seront signés en 2023 :

Secteur Centre Manche, site de la Pointe du Banc :

- L'Association de chasse au vol

Secteur de la Côte Est, site d'Utah Beach :

- L'Association de chasse au vol



QUELQUES CHIFFRES

70 %
de la surface gérée fait l'objet de
conventions cynégétiques

72 %
des surfaces couvertes
par ces conventions sont chassables

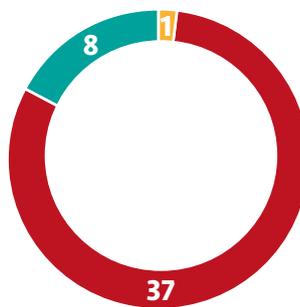
48 conventions de gestion
cynégétiques

18 plans de chasse chevreuil

57 communes concernées

46 structures de chasse signataires

PROPORTION DES STRUCTURES DE CHASSE SELON LEUR STATUT



- Associations communales de chasse
- Associations intercommunales de chasse
- Associations de chasse au vol

04 | La communication et la sensibilisation

Côte Est

Sur le secteur de la côte Est du Cotentin, la garde du SyMEL a participé notamment à la journée du patrimoine, à l'occasion de la journée « Grand Océan » et mené des animations scolaires (Lycée agricole) sur l'île de Tatihou. Ces temps de sensibilisation avaient pour objectif de présenter les missions du SyMEL et les espèces (faune-flore) présentes sur l'île de Tatihou dans l'espace extérieur de l'intra-muros. Un chantier en partenariat avec l'association ORCHIS a par ailleurs été engagé.



Val de Saire : lande de Maupertus

Trois sorties de 8 kms ont été organisées par l'Office du Tourisme le Cotentin et commentées par le garde du littoral du SyMEL, les 28 juillet et 18 août sur le site protégé de la lande de Maupertus-Sur-Mer. Une dizaine de personnes sont venues découvrir la lande et son écosystème unique, le territoire empreint d'histoire où d'anciens vestiges militaires de la Seconde Guerre mondiale subsistent, ou encore la visite du parc du manoir de Maupertus.

Les sorties du SyMEL dans la Hague

10 sorties étaient proposées par les gardes gestionnaires du SyMEL de la Hague au cours du printemps et de l'été 2022 :

- **4 sorties dans les dunes de la Hague** (Gréville et Biville) pour une découverte (mai à août) avec la participation de 70 personnes à l'action du SyMEL au sein de ces paysages remarquables et de flore unique.
- **1 sortie au printemps sur le site des falaises de Jobourg** pour suivre un garde du littoral le long du sentier des douaniers, pour découvrir ou redécouvrir le phénomène de colorisation de la falaise à cette saison.
- **3 sorties dans les falaises de Gréville-Hague**, en mai, juin, juillet, pour sillonner dans les pas de Jean Fleury, du paysage de côte sauvage, de landes de fougères, genêts, ajoncs, etc, au bocage de haies basses sur les coteaux venteux et de haies dans les vallées.
- **2 sorties découverte des landes de Vauville** au paysage singulier, à l'histoire, et de la faune et flore remarquables où la présence d'animaux sauvages et d'élevage contribuent au maintien d'un équilibre de la biodiversité.

Le projet pédagogique à Fréval

Le site de Fréval, sis sur la commune de Fermanville, propriété du Conservatoire du littoral, dont la gestion est assurée par le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) fait l'objet d'un projet global d'adaptation au changement climatique, thématique majeure du territoire du Val de Saire.

Un projet pédagogique y a été développé par Ludivine Gabet, garde du SyMEL dans le secteur, avec les écoles maternelle et primaire de Fermanville.

En partenariat avec le CPIE du Cotentin, la garde a réalisé un travail pédagogique en salle à partir d'une maquette du territoire réalisée à cette occasion et dans le cadre de visites sur le terrain avec l'ensemble des classes de l'école communale de Fermanville. Ainsi **102 enfants des 5 classes de l'école ont été sensibilisés aux enjeux de biodiversité et d'adaptation au changement climatique** de cet espace naturel. Les enfants ont réalisé des panneaux. Installés sur le site, ils informent le public de l'intérêt de la zone humide, du cours d'eau et du milieu dunaire. Une restitution a été organisée avec les parents d'élèves. Le succès rencontré a motivé tous les participants au renouvellement de ce type d'action en 2023. La thématique choisie sera la biodiversité.



Chantier bénévole avec la Commune de la Hague

Lors de la matinée du 26 novembre 2022, à l'appel de la Commune de la Hague, une quarantaine de bénévoles se sont retrouvés au lieu d'accès à la plage de Biville pour un chantier de stabilisation de dune. Lieu de passage fréquenté surtout en période estivale pour rejoindre la plage depuis le stationnement principal des dunes de Biville, ce secteur est particulièrement sensible à l'érosion par le vent résultant du piétinement des végétaux.

Les travaux, encadrés par 3 gardes du SyMEL, consistaient à récolter des oyats (**plante dunaire qui permet de stabiliser le sable**) dans des secteurs densément colonisés, pour les replanter ensuite dans les parties instables de l'accès à la plage. Grâce à l'importance du nombre de participants, un atelier démontage de clôtures vétustes a pu être organisé.

En plus des promeneurs, coureurs et pratiquants de sports nautiques (surf, planche à voile,...) fréquentant habituellement le site, **deux associations sportives étaient représentées**, Cotentin Vol Libre (Parapente) et Les Hagards (VTT).



Une aire terrestre éducative à Beaumont-Hague

Une aire éducative est un **petit territoire naturel géré de manière participative** par les élèves d'une école ou d'un collège.

En 2021, **l'école Cotis Capel de Beaumont-Hague** a demandé la création d'une aire terrestre éducative sur une parcelle du Conservatoire du littoral. Inspirées des aires marines éducatives, les aires terrestres éducatives confient la gestion participative à des élèves et leur enseignant d'une petite partie d'espace naturel.



Ils sont accompagnés, dans cette démarche par un acteur de l'éducation à l'environnement, ici le CPIE du Cotentin avec pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire et à la découverte de ses acteurs grâce à un projet pédagogique et éco-citoyen. En se réunissant sous la forme d'un « conseil des enfants », les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative.

Située à moins d'un kilomètre de l'école, une zone humide d'environ 1ha en haut de la vallée de Beaumont a été retenue pour devenir le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour les classes de CM2 qui se succèdent.

Le SyMEL intervient ponctuellement pour présenter la gestion passée et actuelle, et orienter les enfants vers les différents acteurs selon leurs demandes.



En 2022, la garde du littoral a accompagné les enfants à deux reprises. Ayant constaté des incivilités liées aux chiens non tenus en laisse, les enfants ont aidé à l'installation des panneaux aux entrées de site.

Puis les enfants se sont rapprochés de la Commune de la Hague pour une problématique de déchets présents à l'entrée du site. En accord avec la Commune, les enfants seront chargés du suivi de la propreté du site après l'enlèvement (par la Commune) des poubelles à l'aire de pique-nique, de venir vérifier les effets de telles mesures et signaler tout dysfonctionnement.

Chantier bénévole autour des zones humides dans les dunes d'Hatainville : les Moitiers d'Allonne

Le samedi 26 novembre 2022 a été marqué par le déroulement d'un deuxième chantier de **27 bénévoles** autour de la restauration des zones humides des dunes d'Hatainville. Une petite saulaie a été ré-ouverte pour une remise en lumière et un futur surcreusement favorable à la restauration des cortèges pionniers



Les fagots réalisés ont été installés la semaine suivante dans les siffles vents des dunes de Surtainville qui jouxtent le lotissement de la plage en complémentarité des travaux effectués ces dernières années.



Aire marine éducative (Chausey)



Concept né en 2012, les Aires Marines Educatives (AME) sont aujourd'hui plus de 300, en France et Outre-mer. Ce programme inclut une labellisation et l'application d'une charte. L'AME est un projet pédagogique et citoyen d'acquisition de connaissances pluridisciplinaires et du milieu marin. Il s'appuie sur trois piliers fondamentaux : Connaître, Vivre et Transmettre la mer.

L'AME permet aux élèves de découvrir leur territoire, tout en suivant le programme scolaire, avec pour objectif principal que les enfants composant le Conseil de la Mer s'approprient les enjeux de la gestion d'un bien commun, les compromis que cela implique avec les acteurs présents sur la zone.

Un Conseil Elargi peut être mis en place, une à deux fois par an, regroupant le Conseil de la Mer, le gestionnaire, les élus, le propriétaire si la parcelle est privée, les usagers et associations qui souhaitent s'impliquer. L'Office Français de la Biodiversité (OFB) coordonne le réseau des Aires Educatives et appuie les enseignants/référents dans leurs démarches. L'aire éducative a vocation à durer le long de l'année scolaire, avec un passage de flambeau chaque année. Pour ce faire, l'ensemble des acteurs doit être impliqué, tout au long du projet, et en particulier la Commune qui peut fournir un appui logistique et financier.

À l'issue de l'étude préparatoire 2021 réalisée par une étudiante stagiaire du SyMEL, suivie en 2022 du dépôt de la demande auprès de l'Office Français de la Biodiversité, une AME a été créée pour le site de l'archipel de Chausey avec l'intégration de l'équipe pédagogique du **collège André Malraux de Granville**.

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, année de l'évaluation de l'AME, le 26 septembre 2022, les élèves de 5^e du collège Malraux se sont rendus à Chausey pour un premier travail d'évaluation afin de déterminer la localisation de l'Aire Marine Educative et les actions possibles d'après les enjeux de préservation des habitats littoraux et marins.

Après un tour de l'île commenté par les Gardes du littoral de Chausey, les élèves réunis en salle de la base Paulou ont mis en commun les observations réalisées sur le terrain.



Première visite à Chausey des élèves de 5^e du collège Malraux



Étape de débriefing à la base Paulou après la visite de la grande île de Chausey

Les gardes du littoral ont encadré les élèves, au cours de trois déplacements, par l'apport d'éléments de compréhension des enjeux de préservation des habitats littoraux et marins de l'archipel.

Sur Grande île, 4 zones potentielles ont été proposées pour être l'AME : Port Marie, Port Homard, Grande grève et l'Anse à la Truelle, plus ou moins accessibles selon la marée.

Les critères des 4 zones proposées étaient : la distance à l'école, la biodiversité, les activités humaines, la fréquentation et les impacts visibles de l'homme, le patrimoine et, si la zone leur est connue, le ressenti des élèves. La sécurité des enfants, les conditions d'accès et la logistique sont pris en compte par l'enseignant et le référent.

Selon la liste de critères dressée par les élèves pour sélectionner la zone pour être Aire Marine Educative, à l'issue d'un vote, la plage de Port Marie a reçu le plus de suffrage pour son accessibilité, sa richesse en biodiversité, sa diversité d'habitats et de pressions anthropiques.

L'année scolaire 2022-2023 est l'année de l'évaluation de l'AME. Les élèves de 5ème du collège Malraux se rendront 2 fois sur la grande île de Chausey afin de définir les actions à mettre en place en fonction des enjeux de préservation. En fin d'année scolaire, la demande de labellisation sera déposée auprès de l'OFB. Si l'AME-Chausey obtient le label, elle sera reconduite pour 3 années scolaires. Les élèves pourront passer le flambeau à leurs successeurs pour l'année scolaire 2023-2024.

Accueil des participants du colloque « Futurs de l'océan, des mers et des littoraux » sur le site de Fréval à Fermanville

Le 21 septembre, la garde gestionnaire du SyMEL a accueilli une vingtaine de participants du colloque « FUTURS DE L'OCÉAN, DES MERS ET DES LITTORAUX » organisé par le centre culturel international de Cerisy.



Dans le cadre d'une séquence « hors les murs », après une présentation du site de Fréval une déambulation a été organisée sur le nouveau cheminement mis en place sur le site pour se rendre vers la plage de la Mondrée, leur permettant d'approcher et d'échanger au plus près du terrain sur les enjeux à l'œuvre dans le site et les actions d'adaptation au changement climatique qui y sont engagées par le SyMEL en lien avec le Conservatoire du littoral et la commune de Fermanville.



05 | Les partenariats

Lycée agricole professionnel d'Alençon Sées Stage des étudiants de BTS Gestion Protection de la Nature (GPN)



Dans le cadre du partenariat entre le Conservatoire du littoral, le SyMEL et le Lycée agricole de Sées, le stage annuel est désormais scindé en deux sessions : au printemps et au début de l'automne permettant aux étudiants de découvrir le milieu dunaire à différentes saisons. Les étudiants en seconde année de BTS GPN viennent réaliser un chantier pédagogique fin septembre avec un retour en mai afin de voir les premiers résultats.

Le programme du stage du printemps 2022 :

- suivi de la flore des dunes à travers les characées avec l'intervention du Conservatoire Botanique de Basse Normandie complété par une sortie nocturne dans les dunes d'Hatainville en assistant le garde gestionnaire dans ses suivis écologiques
- découverte d'un autre visage de la gestion à Surtainville avec une présentation des travaux menés contre l'érosion et la réorganisation des accès aux plages avec une intervention de Madame Le Maire de Surtainville.

Le programme du stage en septembre organisé sur trois jours était axé sur la thématique de la restauration de zones humides pionnières dans les dunes d'Hatainville dans le but de diversifier les habitats naturels.



Association A.V.R.I.L.

La convention pluriannuelle SyMEL/AVRIL a été renouvelée pour 3 ans (2022-2024), suite à la présentation au Comité du SyMEL du 9 mars 2022 du bilan des actions très satisfaisant pour l'accompagnement de l'AVRIL selon les trois axes d'actions suivants :

AXE 1 : Chantier de jeunes volontaires européens : des jeunes âgés de 18 à 30 ans de l'Union Européenne bénéficient d'une expérience de vie autour d'un projet collectif dans un autre pays que leur pays d'origine. Quatre jeunes se sont investis au cours de 24 demi-journées par des opérations concrètes de gestion et le dérèglement climatique avec ses conséquences.

AXE 2 : L'accueil et l'accompagnement de groupes de personnes en situation de handicap (IME, ITEP, EHPAD,...) se traduit par l'organisation de quatre sorties sur le site naturel protégé de la Pointe d'Agon-Coutainville.

AXE 3 : Chantier de bénévoles : quatre journées de chantier ont été organisées pour l'accueil de personnes du SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) et de jeunes en situation de handicap (ITEP Agneaux, groupe d'entraide Mutuelle...).



Chantiers SyMEL, SPIP Coutances, AVRIL

Les 13 et 15 décembre 2022, quatre détenus de la maison d'arrêt de Coutances ont été accueillis sur la Côte des isles. Co-encadrés par les éducateurs du SPIP Coutances et des animateurs de l'AVRIL, ils ont contribué à la réalisation de deux opérations. La première a consisté en l'aménagement de la déviation d'un chemin dans les dunes de Lindbergh puis la seconde par le réaménagement de l'entrée du site de l'ENS de la Flèche dunaire de Barneville-Carteret avec la canalisation du public. Les deux actions ont été complétées de la pose de signalétique avec l'équipe de détenus motivés par ces deux jours de chantier.

Bilan des chantiers nature et pédagogiques 2022

Pour mener à bien ses missions de préservation et conservation des équilibres écologiques et des paysages et de valorisation des sites, le SyMEL mène une action résolue de partenariats pédagogiques avec les établissements scolaires de différents niveaux. Ces actions permettent pour le SyMEL de mener à bien des opérations de gestion et d'aménagement, de partager ses connaissances et compétences et de dispenser informations et recommandations quant à la gestion des espaces naturels sensibles littoraux auprès d'un public jeune, futurs acteurs de l'environnement de demain.

Ainsi des opérations de type « chantiers-nature » dans le cadre de la gestion courante des sites par le SyMEL sont organisées, guidées par une recherche permanente de la bonne adéquation entre l'offre et la demande (opérations de gestion nécessaires et inscrites au plan de gestion, niveau de la formation, options, effectifs, volume horaire, caractère saisonnier, etc.) de chantiers, qui doit rester la clef de voûte de l'édifice entre les deux partenaires.

Le bilan des chantiers pédagogiques 2022 s'avère encore riche, diversifié. Ce sont au total 270 élèves et étudiants, et une vingtaine d'encadrants qui ont pris part à 16 chantiers qui traduisent l'implication des agents et gardes du SyMEL pour favoriser la transmission des savoirs et contribuer à associer les plus jeunes à la préservation du milieu et concilier actions pédagogiques, formation et implication citoyenne.

SITE	ETABLISSEMENT	CLASSE	THEMATIQUE	DATE	EFFECTIF
Côte des isles Dunes de St-Georges de la Rivière	Lycée agricole « les Champs de Tracy » à Vire	Première Gestion des Milieux Naturels et de la Faune	Restauration de dune bordière : pose de ganivelles et de fil lisse	4 janvier	29 élèves
Côte Ouest centre-manche Dunes Brettville-sur-Ay	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances	3 ^e agronomie	Petit abattage de bois de feuillus, fagotage et fascinage de cordon dunaire	25 janvier	23 élèves
Côte Ouest Sud-Manche Pointe d'Agon	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances	Seconde générale technologique	Restauration d'un siffle-vent, fagotage, fascinage vertical	31 janvier	21 élèves
Côte des isles dunes d'Hatainville : Les Moitiers d'Allonne et Barneville-Carteret	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances	Première STAV	Maintenance d'équipements du public	1^{er} février	16 élèves
Val de Saire à Vicq-Sur-Mer, Fermanville	Lycée professionnel agricole de Montebourg	4 ^e enseignement agricole (EA)	Taille de haie, renforcement clôtures, arrachage rejets de peupliers, creusement d'une mare	21, 22, 24, 25 février	21 élèves 1 référent
Côte Ouest centre-Manche Dunes de Pirou	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances Centre de Formation d'Apprentis	Seconde agronomie	pose de ganivelles et de fascines en dune bordière	22 février	13 étudiants
Côte Ouest centre-Manche Lande du Camp à Lessay	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances	Seconde professionnelle NJPF	petits abattages fagotage de bois de feuillus	18 mars	22 élèves
Côte Ouest centre-Manche Lande du Camp à Lessay	Lycée agricole « les Champs de Tracy » à Vire	Seconde professionnelle Gestion des Milieux Naturels et de la Faune	Travaux manuels d'étrépage et de remottage	24 mars	30 élèves

Val de Saire Pointe de Néville : Vicq-Sur-Mer	Lycée professionnel agricole de Montebourg	Terminales Bac pro « agroéquipements »	1) retrait de la clôture le long du chemin arrière dunaire, 2) retrait des linéaires de plots de chaque côté de la pointe, 3) retrait du panneau de site, 4) curage d'une mare, 5) retrait d'un bouchon de vase formé suite aux orages	3, 4, 5 octobre	08 élèves
Côte des isles : Lindbergh à Saint-Lô d'Ourville	Lycée agricole « les Champs de Tracy » à Vire	Seconde « agronomie »	Arrachage de plantes invasives	20 octobre	28 élèves
Hague dunes communales d'Héauville	Association les Drakkars à Siouville-Hague	Adultes	Arrachage et évacuation site de pieds d'herbe de la pampa (Cortaderia selloana), plante exotique invasive	19 novembre	12 personnes
Hague site des ruines ferme de la Cotentine à Omonville-la-Rogue	Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes à Equeurdreville-Hainneville	Promotion 16.18*	CHANTIER CITOYEN : curage ancien lavoir	22 février	6 à 8 participants
Hague entre village de Beaumont Hague et village de Vauville	Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes	Promotion 16.18*	CHANTIER CITOYEN : aménagement chemin : nivellement manuel dévers, pose de pas japonais	4 avril	8 participants
Hague Vallée du Petit Douet à Vauville	Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes	Promotion 16.18*	CHANTIER CITOYEN : démontage/remplacement barrière vétuste par une barrière en bois	22 juin	30 étudiants + 1 encadrant référent
Hague site des ruines de la ferme de la Cotentine, à Omonville-la-Rogue	Maison des Jeunes et de la Culture à Cherbourg	CHANTIERS CITOYENS	remise en valeur d'un lavoir et débroussaillage avec curage manuel du lavoir et mise en eau	11, 12, 13 juillet	groupe de 6 participants âgés de 14 à 18 ans.
Hague : La bergerie à Gréville-Hague	Maison Pour Tous Léo Lagrange à Tourlaville	CHANTIERS CITOYENS	1) démontage rouleaux de platelage abîmés et réalisation de nouveaux platelages 2) travaux de nettoyage	27, 28 juillet	8 participants

Partenariat avec les étudiants Master EcoCaen

Le SyMEL, en partenariat avec le Master Agrosociétés, Environnement, Territoires, Paysages, Forêt de l'université de Caen-Normandie, établit chaque année deux sujets d'étude sur diverses thématiques environnementales.

En 2022, les sujets proposés ont permis aux étudiants de travailler sur deux sites : le Bois d'Ardennes et les Prés de la Sienne, deux espaces naturels sensibles du Département de la Manche.

Réalisation d'un inventaire sur les dendromicrohabitats au Bois d'Ardennes

Le Bois d'Ardennes est propriété du Département, localisé sur la commune de Ducey les chéris. L'ONF y met en œuvre, sur la base d'un plan d'aménagement forestier approuvé par arrêté préfectoral, le régime forestier et contrôle l'exploitation forestière tandis que le SyMEL assure une gestion en faveur de la biodiversité, d'entretien du site, d'ouverture et d'encadrement de l'accueil du public.

Le bois mort avec les micro habitats constituent des composants essentiels des forêts naturelles favorisant ainsi une biodiversité spécifique et riche. L'objectif de l'étude était de réaliser un inventaire sur les dendromicrohabitats présents au sein des îlots de sénescence, zones forestières laissées en vieillissement naturel.

Une typologie européenne a permis d'identifier environ 2800 dendromicrohabitats sur 440 arbres dont certains assez rares. Ces résultats contribuent à améliorer la connaissance et ressortir des enjeux normands en terme de conservation de ces habitats.



Amélioration de la fonctionnalité d'une frayère à brochets sur les Prés de la Sienne

Les Prés de la Sienne est un site situé sur la commune de Quetteville-sur-Sienne. Ces prairies humides gérées par pâturage sont régulièrement submergées par les crues de la Sienne.

La plus importante des actions de gestion sur le site est la restauration d'une annexe hydraulique de la Sienne en faveur de la reproduction des brochets. Les aménagements réalisés visent à profiter des crues de la Sienne (débordements permettant le passage des géniteurs dans la frayère) pour maintenir une submersion prolongée des prairies, un ressuyage progressif de la zone inondée avec une possibilité d'essaimage des brochetons vers la Sienne, tout en préservant le caractère naturel du site.

Les vidanges annuelles n'ont pas permis de détecter la présence de brochets adultes et juvéniles. Cependant, d'autres espèces profitent de cette zone humide (autres poissons, amphibiens, oiseaux d'eau, odonates...). Une végétation humide et amphibie s'est développée au niveau des fossés. L'objectif de cette étude a permis d'apporter, au vu de l'historique des actions menées et des études naturalistes, une réflexion pour l'ajustement du cadre de gestion liée à cet ouvrage existant et son intérêt pour la biodiversité.

Convention SyMEL / Université de Caen-Normandie INTECHMER Laboratoire Universitaire des Sciences Appliquées de Cherbourg



Le SyMEL et l'Université de Caen-Normandie, au titre des compétences du Laboratoire Universitaire des Sciences Appliquées (LUSAC) de Cherbourg, ont signé une convention partenariale validée par le Comité du SyMEL du 24 novembre 2022. Elle a pour objet l'intervention commune de l'équipe du SyMEL et du Laboratoire Universitaire des Sciences Appliquées de Cherbourg pour des actions d'étude des herbiers de zostères sur les sites gérés par le SyMEL dont le site de l'archipel de Chausey.

Convention partenariale 2022-2027 avec le Groupe Mammalogique Normand



Le SyMEL et le Groupe Mammalogique Normand (GMN) ont signé une convention cadre en 2022 pour une durée de 5 ans. Cette convention précise les conditions de partenariat dans les domaines de la connaissance et de la préservation des espèces de mammifères et de leurs habitats sur les sites gérés par le SyMEL. Sont notamment prévus de :

- contribuer à l'approfondissement des connaissances des espèces et des habitats naturels pour une gestion durable des sites littoraux ;
- mettre en place une collaboration sur la mise en œuvre des actions de conservation, de gestion et de suivi scientifique des sites littoraux.

Convention 2022-2027 avec le Lycée campus métiers nature à Coutances



Les chantiers nature et pédagogiques réalisés au titre du partenariat 2017-2022 organisés selon différentes thématiques de gestion, telles la canalisation du public, la restauration écologique, entretien d'aménagements, ... ont donné entière satisfaction tant pour le SyMEL que le Lycée campus métiers nature de Coutances. Ces actions constituent un bénéfice formateur et pédagogique pour les étudiants de niveau 4ème jusqu'au niveau BTS, au sein de l'établissement et du Centre de Formation pour Adultes. Lors de sa séance du 25 mai 2022, le Comité syndical du SyMEL a reconduit le partenariat et une convention signée entre Madame la Présidente du SyMEL et Madame la Directrice du Lycée Campus Métiers Nature de Coutances pour la période 2022-2027 (5 ans).

Renouvellement de la convention de mise à disposition de moyens matériels et logistiques du Département de la Manche au SYMEL (2022-2028)



Le Département alloue chaque année une subvention de fonctionnement au SYMEL, imputée sur la taxe d'aménagement. Parallèlement les apports en nature du Département font l'objet d'une convention de mise à disposition, qui intègre des éléments de valorisation de la totalité de ces aides.

La convention de mise à disposition de moyens renouvelée en 2017 pour la période 2017-2021 arrivée à échéance a été renouvelée pour une nouvelle période jusqu'en 2028. Elle matérialise, outre le soutien financier direct, le soutien logistique important apportée par le Département et identifie les moyens matériels et logistiques qu'il met mis à la disposition du SYMEL pour leur valorisation et validation par l'assemblée délibérante (matériels et solutions informatiques et de reprographie mis à disposition, locaux à la Maison du Département...)

Convention SyMEL / ETAT (DDTM de la Manche)



La mise à disposition du sémaphore de l'archipel de Chausey dans le cadre des tournées de surveillance pêche à pied a été renouvelée par convention pluriannuelle de 3 ans

(2022-2024) entre le SYMEL et les Services de l'ETAT. Elle permet l'accueil à titre gracieux des agents des services de l'État (ULAM, Gendarmes maritimes de la Brigade de Surveillance du Littoral), gardes jurés du CRPMEMN, intervenant dans le cadre des contrôles pêche à pied en grande marée

Deux conventions de partenariats entre le SyMEL, le Conservatoire du littoral, et la Commune de Fermanville



Deux conventions ont été signées en 2022 :

L'une porte sur le déplacement du monument dédié au naufrage le 7 juillet 1932 du sous-marin « Le Prométhée » qui avait été implanté sur le site de la Pointe de Brick de 284 hectares composé de différents milieux (bois, landes, milieux humides) propriété du Conservatoire du littoral et site Natura 2000, géré par le SYMEL.

L'autre convention concerne la réalisation de travaux prévus dans le cadre du projet d'adaptation au changement climatique, du cours d'eau de Fréval, sur le site naturel protégé de la Pointe du Brick.

Conventionnements entre le Conservatoire du littoral, le SYMEL, le Département et le SDIS



Projet d'aménagement du bâtiment dit « base Paulou » à Chausey

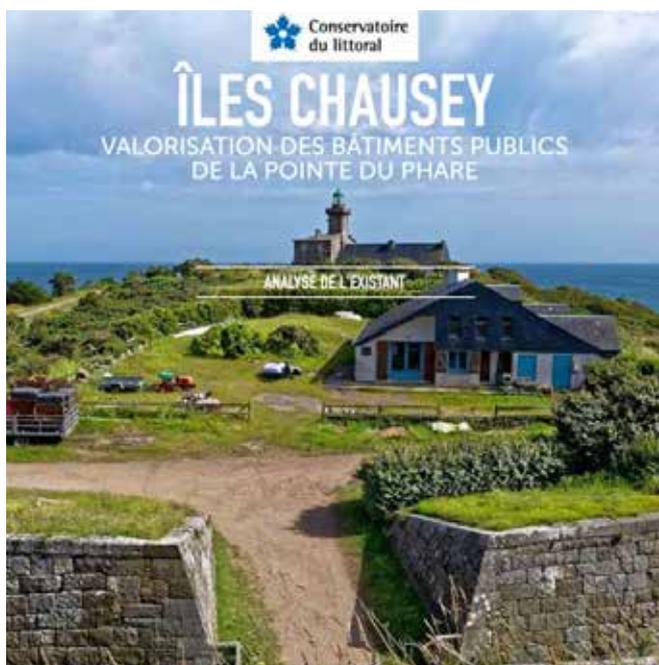
Depuis plusieurs années, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) est à la recherche de locaux sur l'île Chausey pour permettre un accueil satisfaisant des sapeurs-pompiers dont la présence doit s'adapter à la fréquentation de l'île qui est maintenant tout au long de l'année et notamment lors de grands week-ends et au moment des grandes marées.

Pour les locaux destinés à l'accueil des sapeurs-pompiers, une première étude réalisée sur le principe d'une réhabilitation d'une annexe au phare de Chausey qui appartient encore à l'Etat et mis à disposition du service des phares et balises n'a pu aboutir ; ce dernier ayant confirmé qu'il ne pouvait libérer ces espaces.

Après différents échanges entre le Conservatoire du littoral, le SYMEL, le SDIS et le Département de la Manche, la solution envisagée est de partager des locaux de l'ancienne école de voile (base Louis Paulou) actuellement propriété du Conservatoire du littoral, occupée par les gardes du SYMEL et faisant partie d'un projet plus global d'hébergement de classes de mer avec d'autres bâtiments sur la grande île.

L'accord de principe du Conservatoire du littoral a été subordonné au fait que les travaux engagés pour l'accueil des sapeurs-pompiers sur la base Paulou soient compatibles avec le projet réalisé par leur maître d'œuvre sur l'hébergement de classes de mer dans le cadre de l'étude globale sur le bâti public sur la grande île portée par l'établissement.

Sur cette base, un projet a été préparé par les services du Département en collaboration avec l'ensemble des intervenants (Conservatoire du littoral, SYMEL, SDIS), permettant l'occupation temporaire de la base Louis Paulou par le SDIS et de façon plus pérenne par le SYMEL.



Le comité syndical du SyMEL a délibéré favorablement, comme les autres organes délibérants des partenaires impliqués dans le projet, pour le réaménagement de la base Paulou à Chausey, actuellement occupée par le SyMEL.

Une première convention d'occupation temporaire, porte sur la réalisation du projet d'aménagement en application de l'article L.322-10 du code de l'environnement. Sa durée, adossée à la réception des travaux, est estimée à deux ans.

La seconde convention tripartite (Conservatoire du littoral-SYMEL-SDIS) a pour objet l'occupation temporaire en tant que telle.

Parallèlement, le Conservatoire du littoral engage le réaménagement d'une casemate dans le fort de Chausey indispensable pour répondre aux besoins du SyMEL jusque-là accueillis dans la base Paulou notamment pour l'installation d'espaces humides nécessaires pour les missions en plongées et les actions de recherche engagée sur l'île, le stockage de matériel...

Convention associant le Conservatoire du littoral, le SyMEL et la Commune d'Agon-Coutainville : projet d'aménagement sur le site de la Pointe d'Agon d'une « Maison des Havres »



Dès 2005, le plan de gestion du site d'Agon-Coutainville identifie une ancienne ferme comme lieu potentiel d'implantation d'un équipement dédié à la sensibilisation du public.

Après les opérations de réorganisation des conditions d'accès à cet espace naturel menées en 2015 et la finalisation en 2018 de la relocalisation des capacités de stationnement à l'entrée du site, cette ferme, propriété du Conservatoire du littoral, depuis libérée de toute occupation privative et servant uniquement pour les besoins de stockages de matériaux du SyMEL, dispose d'un très fort potentiel pour en faire une maison de site dédiée à l'accueil et à la sensibilisation du public. A l'initiative de la Commune d'Agon-Coutainville, un comité de pilotage réunit depuis un peu plus de 2 ans les partenaires publics ou associatifs intéressés par la mise en oeuvre d'un tel projet de valorisation partenariale, cette dynamique collective aboutissant à la volonté d'y créer une « Maison des havres ».



Le projet vise à réaliser :

- un lieu pour valoriser les havres et la Pointe d'Agon avec un projet scientifique et pédagogique, dans un cadre unique et emblématique de l'état des connaissances sur les effets du changement climatique sur la vie du littoral (trait de côte, faune, flore, habitats...)
- un lieu d'accueil pour des chercheurs en résidence et de partage de connaissances
- un lieu pour contribuer à la résilience du territoire : sensibilisation et adaptation au changement climatique, éducation à l'environnement, sciences participatives
- renforcer l'attractivité de la commune d'Agon-Coutainville et de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Cette « Maison des Havres » abriterait ainsi les animations des structures locales assurant déjà des missions de sensibilisation, un bureau et des locaux techniques pour le SyMEL gestionnaire des terrains propriétés du Conservatoire du littoral, le projet intégrant en outre la possibilité d'y héberger des scientifiques travaillant sur les milieux naturels du secteur.

Le Comité syndical du SyMEL s'est prononcé favorablement sur le projet de réaménagement du bâtiment de la Ferme Borde sur le site de la Pointe d'Agon en Maison des Havres et sur le transfert par convention, au titre de l'article L.322-10 du code de l'environnement, de la maîtrise d'ouvrage des travaux par le Conservatoire du littoral à la Commune d'Agon-Coutainville.

Convention cadre tripartite avec le SyMEL, le Conservatoire du littoral, et la Communauté d'Agglomération le Cotentin



Le Comité du SyMEL a délibéré favorablement le 24 novembre 2022 pour la signature d'une convention tripartite avec le Conservatoire du littoral et la Communauté d'agglomération le Cotentin, encadrant les conditions d'aménagement et la réalisation de travaux le long de cours d'eau de la Communauté d'Agglomération le Cotentin. Ces travaux feront l'objet de diagnostics et Déclarations d'Intérêt Général (DIG) par arrêtés préfectoraux. Les conventions opérationnelles émanant de la convention suscitée seront signées au fil de l'eau et de l'avancement des programmes de travaux.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX DE LA MANCHE

BILAN D'ACTIVITÉ 2022

Participants à la rédaction et crédits photos SyMEL :

Saïd EL MANKOUCH, Pierrick LIZOT, William ARDLEY, Rodolphe BION, Léa BLONDEAU, Christelle BONNISSENT, Frédéric CHEVALLIER, Ludivine GABET, Jean GIRARD, Aurélie HAMELIN, Antony HANNOK, Sébastien HOULLIER, Hugo LECLERC, Stéphane LEMIERE, Yann MOUCHEL, Eric NEUVILLE, Amélie SANSON, Tanguy PAIN.

Autres participants à la rédaction :

Fabienne CHÉNEL, Chantal DESRÉE

Conception

Imprimerie du conseil départemental de la Manche

Crédits photos

© SyMEL, sauf mention spécifique